Sommaire



Reconnaissons que la place accordée aux justes est de plus en plus étroite et inconfortable dans une société coincée entre deux modes de folies trop souvent meurtrières : la folie religieuse et la folie financière.

La première découle d'un perfide dosage entre une foi sectaire et l'attachement suranné à des croyances mal digérées ; la seconde se déduit de l'égoïsme séculaire entretenu par des groupes d'individus qui placent l'Avoir très au-dessus de l'Être.

Le juste est celui qui rejette tout uniment les écorces dogmatiques qui ont emprisonné la religiosité éclairée et la recherche effrénée des seuls biens matériels de ce monde.

Le juste vit dans l'éternité hors des modes et de l'éphémère. Son regard plonge dans les horizons infinis de la vraie sagesse sans qu'il fasse de celle-ci un nouveau dogme. Il vit en équilibre précaire entre le DÉSIR d'ouvrir les yeux de ses semblables et celui d'aller vers les autres, sans se laisser avaler par la foule.

La foi du juste est toujours réfléchie et passée au crible de la raison ; sa sociabilité est pleine de nuances, le culte du veau d'or lui est étranger. Il n'est pas un héros et ne revendique aucune gloire. Il traverse sa vie en ignorant volontairement les railleries de ceux qui se repaissent des certitudes construites au cours des siècles par des pseudo-maîtres.

Où le rencontre-t-on ? Peut-être dans le secret de nos cœurs car il n'arbore ni drapeau, ni médaille, ni auréole.

Rendons-nous à l'évidence : il n'y a plus de place pour le juste en cet « âge noir » qui nous dévore.

Yves-Fred Boisset,
rédacteur en chef.

Par Jean Pataut

SUR LE PREMIER VERSET DU PROLOGUE DE SAINT-JEAN

Les commentaires suivants, souvent interrogatifs et parfois peu conventionnels de Jean Pataut sur le seul premier verset du Prologue de Saint-Jean, sont largement tirés de ses deux derniers ouvrages : l'un, Le Chemin Initiatique, publié aux Éditions Traditionnelles, l'autre Jean-Baptiste et Jean l'Évangéliste, Fils de la Résurrection, *publié chez Archè, avec une préface du professeur Jean-Daniel Dubois.*

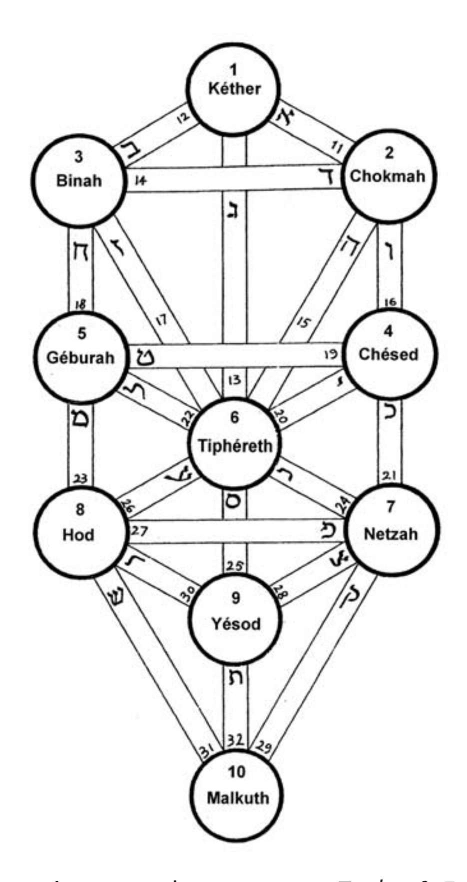
Notons qu'il sera fort peu question, ci-après, de l'Incarnation du Logos, celle-ci n'étant mentionnée qu'à la fin du Prologue, au quatorzième verset.

Jn, I.1. Dans le Principe (Au commencement)
était le Logos (le Verbe),
et le Logos était tourné vers Dieu,
et le Logos était Dieu. [1]

Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος, καὶ ὁ λόγος ἦν πρὸς τὸν θεόν, καὶ θεὸς ἦν ὁ λόγος.

Le Prologue de l'évangile selon saint Jean appelle depuis toujours une multitude de gloses. Pour rester dans les limites éditoriales de cette revue, on ne proposera ci-après, en se référant parfois à l'Arbre des Séphiroth, que quelques observations circonscrites, principalement relatives aux deux expressions clefs du seul premier verset : *Dans le Principe (Au commencement) était le Logos (le Verbe) ; et le Logos (le Verbe) était tourné vers Dieu.*

[1] *Nouveau Testament : Interlinéaire Grec/Français, traduction Maurice Carrez, Société biblique française, 1993 et Cerf, 1998.*



A- Les deux premiers mots du texte grec, *Ἐν ἀρχῇ*, En arché, sont traduits dans l'Interlinéaire grec-français, comme il est habituel, par l'expression Au commencement. Mais il est à souligner, en dépit de toutes les traductions exotériques, que ces deux premiers mots grecs peuvent aussi se lire : *En principe* ou *Dans le Principe*[2] ; ce qui implique alors plusieurs autres significations possibles.

[2] *Expression que retient notamment Origène (après avoir longuement analysé les diverses acceptions grecques du mot* Arché*),* in Commentaire sur Jean, *Paris : Cerf, Sources chrétiennes, tome I, 1996, notamment page 117.*

Bien sûr, il ne convient pas d'entendre ces deux mots *En principe,* au sens de 'théoriquement' ; comme dans notre expression familière : *'vous avez en principe raison'.* Dans ce verset, si on retient la traduction *En principe* (et non pas *Au commencement*), le texte devient atemporel : le temps, absent de l'éternel présent, de la Réalité *in divinis,* se trouve alors, et à juste raison, complètement éludé. Sur notre plan de manifestation, le temps n'est-il pas, d'ailleurs, une donnée ontologiquement 'illusoire' ? Dans cette lecture, l'auteur inspiré implique et applique donc là une sorte de vérité normative et métaphysique, par-delà la *maya* d'un commencement théorique, d'un 'Début' qui serait manifesté sur notre plan ; et de la nostalgie bien humaine qu'on peut en avoir.

De plus, on semble oublier que le mot 'principe' peut aussi se lire avec une majuscule[3] ; et être, alors, bien d'avantage que le recours à une abstraction, à une sorte de 'principe' en soi, hors du temps et du devenir ; ce qu'il signifie ici avec une minuscule. Doté d'une majuscule, il se trouve compris tout autrement, surtout si, de son côté, le mot grec *Ἐν, En,* est lu très légitimement *Dans,* soit l'expression *Dans le Principe.* De par son sens radical, le 'Principe' s'identifie alors au 'Prince', au Premier ; donc, à Celui-d'où-tout-procède, à l'Ancien des Jours, à l'Origine ; donc au Dieu des religions, au Soi, au Bien de Platon, à l'Un-Bien de Proclus, la Déité de Maître Eckhart. Cette lecture valorise alors considérablement la place, le 'lieu', l'état, donc la majesté du Logos (du Verbe), puisqu'il se trouve *dans le Principe* et qu'il est ainsi, dès les deux premiers mots du texte, *en Dieu,* ou dans Dieu.

---

[3] *Rappelons que les manuscrits grecs les plus anciens des textes chrétiens, canoniques ou non, ignoraient en général les minuscules et, donc, ne comportaient guère que des majuscules ; alors que leurs publications modernes utilisent essentiellement, bien sûr, les minuscules. Par ailleurs, il convient de souligner qu'un sens ésotérique se trouve souvent fort éloigné du sens exotérique et que cela peut justifier des choix différents quant à l'usage d'une majuscule ou d'une minuscule au début d'un mot, selon la 'lecture' ainsi retenue. Or, les traducteurs des Écritures, généralement de culture exotérique, écrivent le plus souvent la première lettre d'un mot en minuscule là où, en français, le sens ésotérique inclinerait, voire exigerait, l'utilisation d'une majuscule. Les traductions en français des textes imprimés en grec, maintenant à notre disposition, ne peuvent donc être exactement utilisées sur ce point particulier. Par exemple, convient-il souvent de retenir, non pas 'principe', mais 'Principe' ; non pas 'fils de l'homme', mais 'Fils de l'homme', ou plutôt, 'Fils de l'Homme' ; et cela, par de-là le respect des citations où la majuscule ne figure pas*

Ne peut-on d'ailleurs penser que ces deux lectures - *Au commencement* ou *Dans le Principe* - une fois hiérarchisées entre elles, ne s'excluent pas nécessairement et complètement ? L'une, exotérique, se place à l'instant présent de notre vécu et affirme l'existence, ou plutôt l'*êtreté,* du Logos (du Verbe) à l'origine absolue - en supposant un peu naïvement que le temps remonte jusqu'à elle et en se trouvant doté de toute la nature que nous croyons lui connaître. L'autre lecture se place à un tout autre niveau, affirmant la présence du Logos (du Verbe) dans *le Principe,* en Dieu Lui-même, 'avant', et indépendamment, de toute Émanation.

Notons que la traduction en latin de ces deux mots, *In principio,* contient, comme le grec *En arché,* l'un et l'autre sens. De nombreux commentateurs ont souligné que *Béréchit,* le premier mot de la Genèse - elle aussi récit apparent des origines temporelles - avait justement une analogue bivalence [4]. Ce que ne pouvait ignorer saint Jean. Et ce qui constitue un argument supplémentaire pour retenir, mais, répétons-le, hiérarchisées entre elles, l'une et l'autre des deux interprétations mentionnées à l'alinéa précédent.

B- Une seconde polyvalence de l'expression *Ἐν ἀρχῇ,* lue *Dans le Principe,* doit être mentionnée, et soulignée ; d'autant qu'il s'agit là d'un oubli habituel, pour ne pas dire très confirmé, sur un problème essentiel de la métaphysique.

En effet, si Dieu, Principiel ou Primordial est bien, jusque dans le sens radical, le Principe lui-même, doit-il encore être spécifié si

---

[4] *Avec cette différence que la Genèse concerne le surgissement du Monde à partir de Dieu, alors que le Prologue concerne le surgissement en Dieu, dans le Principe, du Logos, qui, lui, a fait toute chose.*
Par ailleurs, notons avec André Deghaye, in Le Nombre du Fils, préface d'Antoine Faivre, Paris : Dervy, 2007, 127-129, que la traduction du mot Béréchit conduit à plusieurs lectures, notamment les suivantes : En Principe, ou Dans le Principe, Au Commencement (à noter la particularité du 'C' majuscule…), ou En le Commencement, ou En la Tête (la particule hébraïque resh étant le mot 'tête'), ou encore En l'Esprit. Cela conduit le Zohar à retenir la traduction suivante des premiers mots de la Genèse : En l'Esprit de Dieu, se formèrent les 22 lettres de sa Création, (puisque, ne l'oublions pas, selon le Sepher Yetsirah, Dieu crée par les 22 lettres de son Verbe).

c'est là de façon ontologique (de *ὤν*, Être) ou, ce qui est fort différent, de façon hénologique (de *εἷς*, Un) [5]?

Comme l'enseignent de nombreux docteurs dans la lignée d'Aristote et de Saint Thomas d'Aquin, Dieu, parmi ses qualifications, est assimilé à l'Être. Spécifié ainsi dans l'Arbre de Vie, Il se situe en Kéther, la Séphirah la plus haute, justement celle de l'Être, du Je Suis, Eheyeh **אהיה**, le Soi Indivisible, Yékhida **יהידה**, et le plus Intérieur, l'Ipsissimus, Celui qui est le plus Lui-même, le Point Primordial, le Centre des Tourbillons, le lieu qui est la source de toute émanation et de toute polarité manifestée. En Lui siège l'unique Volonté. Cette attribution *du Principe* à l'Être a fini par prévaloir en Occident, pétris que nous sommes d'aristotélisme, direct ou indirect. Si, donc, *le Principe* est dans l'Être, le Logos, *dans le Principe,* se situe lui aussi en ce *topos,* en Kether.

Mais il est une autre lecture qui contient l'ontologie et qui la dépasse ; celle où *le Principe,* souvent appelé le Un, le Premier, ou encore dénommé le Bien, voire le Un-Bien, est 'au-dessus' de l'Être (tel que spécifié au précédent alinéa) ; et cela, par exemple, conformément à la pensée de Platon [6], de Plotin [7] et des diverses théologies de son école [8]. Conformément aussi au Pro-père de la gnose alexandrine [9], à la Déité de Maître Eckhart ou, dans le diagramme séphirothique, à l'Aïn Soph Aor, les Trois Voiles de

---

[5] *Comme on sait, le sens radical de 'ontologie' est la science de l'Être et 'l'hénologie', la science de l'Un.*

[6] *Platon* , La République, *VI, 509, b ; Les Belles Lettres, 1961 :* les objets connaissables *[…]* non seulement ils tiennent du Bien la faculté d'être connus, mais *[…]* ils lui doivent par surcroît l'existence et l'essence, quoique le Bien ne soit point essence, mais quelque chose qui dépasse de loin l'essence en majesté et en puissance.
Ibid*, VII, 517, b*-c *:* dans le lieu du connaissable, à l'extrême limite, il y a l'Idée du Bien qui est difficile à voir *[…]* elle qui est *[…]* la cause de toute rectitude et de toute beauté.

[7] *Plotin, Traité 51 (I, 8), 2 :* la nature du Bien *[…]* est la réalité à laquelle tous les êtres sont suspendus, qu'ils désirent tous, qui est leur principe et dont ils ont tous besoin *[...] ;* de lui viennent *[par émanations successives]* l'Intellect, l'Être, l'Âme et la Vie.

[8] *Ainsi, Proclus écrit :* la différence de l'Un par rapport à l'essence ou à l'être *[…]* l'Un transcende toutes les autres choses et l'être en particulier (Théologie platonicienne, *Paris : Belles Lettres, 1978, II, 4, p. 36). Ibid, 37-38 :* toutes *[choses]* procèdent de lui *[l'Un].* Car il est le principe de toutes choses, celles qui existent aussi bien que celles qui n'existent pas.

l'Absolu au-dessus de Kether. Le Un peut alors être assimilé au Non-Être, dans un des sens de Proclus [10] ou selon René Guénon [11].

C'est là le lieu du non-manifesté [12], le lieu de tous les possibles, au moins tels que vus par nous à notre degré d'observation, ou de supposition. Cet état de 'potentialité' de l'Être y est aussi celui de chacun des trois Mondes, donc celui de la totalité de l'Émané (et même, celui de la totalité de ce qui n'aura pas à l'être [13]). Puisque le manifesté procède, en effet, du non-manifesté qui le dépasse peut-être infiniment et qui est sa racine, 'au-dessus' de lui. Puisque, par nature, toute procession descend. Puisque cette Descente correspond sans doute à la même relation qu'il y a entre le chiffre 0 et le chiffre 1 (et les suivants) ; et cela de façon vraiment arithmosophique, et pas seulement comme une simple illustration [14].

Certes, parler de 'potentialité' appliquée à Dieu Lui-même est, comme par définition, impossible, voire choquant, notamment en théologie chrétienne. Mais, rappelons d'abord qu'il s'agit là

---

9 *Selon Irénée de Lyon,* in Adversus Haereses, *I, 8, 1-5, ou* Contre les Hérésies, *traduction A. Rousseau, Paris, Cerf, 1984, le gnostique Ptolémée (qui vivait au milieu du IIè siècle, et non pas au début du IIIè, comme le célèbre astrologue) enseigne, ainsi, que le Père du Plérôme est émané du Pro-Principe ou Pro-Père, incompréhensible, invisible, éternel et inengendré. (Le Père, quant à Lui, est la cause de la formation et de la naissance de tous les Éons dont Notons, par ailleurs - ce qui est rarement souligné - que la cosmogonie du néoplatonisme reprendra, à sa façon, par exemple chez Plotin, Jamblique ou Proclus, une assez semblable succession d'émanations, ou de processions, que chez Ptolémée, pris ici comme exemple de la gnose au IIe siècle ; et de même que, bien plus tard, la Kabbale et son Arbre séphirotique. À cet égard, vue par nous, la pensée de Ptolémée, comme celle d'autres gnostiques, par-delà leurs terminologies propres, n'est donc pas singulière, loin de là.*

10 *En ce qui concerne le non-être qui comporte la négation des êtres, tantôt nous le plaçons au-delà de l'être et nous disons qu'il est cause et producteur des êtres ; tantôt nous le définissons comme uni à l'être [...] ; tantôt nous admettons qu'il est une privation d'être et un manque d'être. (*Théologie platonicienne, *Paris : Belles Lettres, 1978, II, 4, p. 38-39).*

11 *René Guénon,* Les États Multiple de l'Être, *Paris, Trédaniel, 1989, notamment les chapitres I, II, et III, 25-26.*

12 *Gershom Scholem,* La Kabbale, *Paris : Gallimard, 2011,167.*

13 *Guénon,* Ibid..
On peut aussi reprendre de Proclus, ces mots cités ci-dessus, en note n°10 : L'Un est le principe de toutes choses, celles qui existent aussi bien que celles qui n'existent pas.

14 *Dans un Tarot ésotérique, le premier arcane contient symboliquement tous les autres et a normalement pour valeur 0, et non pas 1. (Sur ce point notamment, il n'est pas interdit de penser qu'Eliphas Lévy a crypté son enseignement).*

d'un état *par rapport* à l'Être et différent de lui. Rappelons aussi que Proclus, par exemple, a bâti toute une vaste partie de sa théologie (dite païenne) sur ce qu'il appelle magnifiquement 'la génération des dieux' ; ce qu'on pourrait peut-être traduire, en termes christianisés et de façon bien approximative, la 'Descente des Hypostases' ; même si, selon le concile de Constantinople, la Trinité n'est pas seconde par rapport au Dieu trinitaire ; même si, pour un moderne qui assimile Dieu à l'Être, cette potentialité de Dieu et cette 'Descente des Hypostases' peuvent, au minimum, paraître paradoxales.

Ainsi, la lecture hénologique des deux mots *Ἐν ἀρχῇ*, traduits par l'expression *Dans le Principe,* situe bien le Logos en Dieu, dans le Un, mais au-dessus de l'Être ; ce qui lui confère une primordialité et une majesté supérieures (si on peut dire), à celles résultant d'une acception ontologique ; puisque dette dernière est seconde et non première du point de vue hénologique.

Il est à noter que le dogme trinitaire, énoncé à Constantinople en 381, ne précise pas explicitement quel choix essentiel (ou plutôt suressentiel) il retient entre une acception ontologique ou une acception hénologique du Dieu trinitaire, donc du Logos. Mais on doit rappeler, qu'à cette époque, la culture et la pensée des Pères[15] conciliaires, au moins dans leur très large majorité, paraissent directement issues du platonisme et de l'école néoplatonicienne ; ce qui, par-là, suggère sans hésitation une lecture conciliaire *implicitement* hénologique, et non pas ontologique, quant au *lieu* et à la nature du Principe ; donc de Dieu et du Fils[16]-Logos. On semble l'avoir complètement oublié. Il est vrai que, bien plus tard, à partir du XIII[e] siècle, une telle lecture hénologique a cessé de prévaloir chez les Latins, c'est-à-dire chez nous ; ce qui mérite d'être souli-

[15] *Grégoire de Nazianze écrit : celui qui est sans principe, c'est le Père (Discours Théologiques 27-31, Sources chrétiennes n° 250, traduction Paul Gallay, Paris : Cerf, 1978, 23, 10, pp. 301-303). Le Père est sans principe, puisque, selon Grégoire de Nazianze, sans doute principal inspirateur du concile de Contantinople, Il n'est pas émané, 'qu'Il ne procède pas'. Notons que Grégoire de Nazianze écrit aussi du Père qu'il est le principe (Ibid. 29, 3, p. 183), c'est-à-dire la Source elle-même. On peut regretter que l'éditeur n'utilise pas de majuscule pour la première lettre du terme 'Principe'.*

[16] *Comme on sait, le Logos est dit 'Fils' au verset 14 du Prologue.*

gné, puisque c'est là une sorte de révolution théologique, certains diront de catastrophe, apparemment définitive.

C- Les deux premiers mots du Prologue - qu'on retienne l'une ou l'autre des deux expressions *Au Commencement* ou Dans le Principe, avec ou sans majuscules - peuvent aussi fonder le commentaire suivant, relatif à ce que, en théologie, on appelle souvent, comme par évidence, la 'préexistence' du Logos ; en se basant sur cette affirmation qu'ainsi il se situe *déjà* au Commencement ou dans le Principe.

Pourtant, retenir ici le terme 'préexistence', c'est un discutable présupposé puisqu'on oublie là le positionnement retenu, l'angle de vue ; puisque ce choix implique qu'on s'est alors placé tout ici-bas, dans notre monde ; et justement dans notre 'existence', de *'ex'* et *'sistere'* : se tenir debout et '*hors* de'. Or, par définition, *le Principe* (sinon *le Commencement*) n'est jamais second, ou 'ex', donc dans une position seconde de 'sortie', qui ne peut être première, par nature. Il ne peut donc se trouver dans un état 'd'*ex*-istence'.

Comment parler de la préexistence d'un Être principiel qui serait ainsi hors de lui-même ? Et, malgré l'usage surabondant qu'en a fait le rationalisme classique, comment même parler de 'l'*ex*-istence', voire de la 'pré-ex-istence', de Dieu ? Il y a là une lourde et implicite confusion de vocabulaire ; qui, bien sûr, ne paraît pas sans conséquences métaphysiques.

Appliqué au Logos johannique, le mot 'préexistence' semble tout aussi inadéquat que pour Dieu Lui-même. Le Logos, incarné ou non, réside de toute éternité dans *le Principe* (ou *au Commencement*). Or, l'Origine, 'le Principe', la Racine, est Dieu, de façon à la fois ontologique et hénologique ; tout comme le Logos, puisqu'il est Dieu (Jn I, 1). On ne peut donc pas, valablement, dire du Logos qu'il 'existe' ou qu'il '*pré-ex*-iste'. Et si, au contraire, on dit des archétypes, certes dans le divin, qu'ils '*pré-ex*-istent', c'est justement parce qu'ils sont 'ex', émanés du Logos, parce qu'ils sont seconds par rapport à lui. Dire du Logos qu'il '*pré-ex*-iste' serait, au mieux, le descendre, le ramener, au rang des archétypes, justement issus de lui (Jn I, 3) [17].

Admettre cette constatation éviterait, d'abord, de confondre l'existence, généralement manifestée dans le royaume du devenir, du relatif, voire du phénoménal, avec la Réalité ontologique et hénologique. Ensuite et surtout, d'attribuer au *Logos,* arbitrairement et sans même le dire, un état inférieur au sien. Enfin, de retenir, pour parler des choses du Ciel, un point de vue bien terrestre, donc fort réducteur et, quelque part, fondamentalement désacralisant.

Car, d'évidence, il convient de ne pas confondre l'Émanant et l'émané, l'Origine (ou le Principe) et le manifesté.

Du Logos

A- Si le vocabulaire de saint Jean est d'une extrême simplicité, même quand il aborde les sujets les plus métaphysiques, il existe pourtant une autre exception que *En arché* à cette simplicité, et de taille : le terme *Logos* ; d'autant que ce mot constitue une des principales, sinon la principale, clefs de lecture de tout le Prologue.

Le terme Logos - qu'on traduit généralement, chez les catholiques, par 'Verbe' et, chez les protestants, par 'Parole' - était alors un concept central de la philosophie platonicienne et stoïcienne, comme de la gnose alexandrine. Il était donc bien connu de toute l'intelligentsia de l'époque, un peu comme le mot 'Raison' au XVIIIe siècle ; et, comme ce dernier, il recouvrait un très grand nombre d'acceptions, notamment (pour ne pas dire 'secondairement'), ceux de 'verbe' et de 'parole'. Il n'est donc guère possible de l'expliciter en quelques lignes.
Qu'est-ce que le Logos pour l'intelligence hellénistique ? […]

---

[17] *Notons que dans les trois synoptiques le mot 'Logos' ne figure jamais dans le texte grec comme signifiant le Fils, généré avant la fondation du monde ; alors que cette 'antériorité' au monde du Logos – pour ne pas dire sa préexistence - est un thème récurrent du quatrième évangile. Car elle y est implicite ou explicite à diverses reprises, outre cette première phrase du Prologue :* Dans Principe était le Logos. Elle figure en effet en Jn VI, 38 : Car je suis descendu du Ciel *[…] ; en Jn VI, 62 :* Et si vous voyiez le Fils de l'Homme monter là où Il était auparavant *[…]. On pourrait, par exemple, mentionner : Jn VIII, 58 :* En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, Je suis. *Et par trois fois, en Jn XVII (5 ; 8 et 24), ce chapitre si métaphysique et quelque part symétrique du Prologue :* cette gloire que j'avais auprès de Toi avant que le monde fût ; je suis sorti de Toi ; Tu m'as aimé avant la fondation du monde.

C'était assurément, pour certains, un être intermédiaire entre le monde et Dieu ; pour d'autres, c'était la raison divine répandue par le monde, distinguant les êtres et les choses ; et le mot n'en était arrivé là qu'avec une foule d'associations qu'il entraînait avec lui. [...] Tout ce qu'il y a de sérieux, de raisonnable et de beau, de réglé, de convenable et de légitime, de musical et d'harmonieux, se groupait, pour l'esprit grec, autour du Logos[18].

On a souvent rapproché le *Logos* de saint Jean, de l'usage qu'en faisait Philon d'Alexandrie, judéen hellénisé. Mais chez Philon, on ne peut pas affirmer que le *Logos,* concept abstrait de la spéculation philosophique, était doté d'une existence personnelle. Alors que chez saint Jean, il est *vie et lumière des hommes, Fils unique de Dieu, subsistant éternellement en Dieu et, finalement incarné parmi nous, afin de nous rendre participants à la plénitude qui est en lui* [19]*.*

C'est dire que traduire *Logos* par les mots 'Verbe' ou 'Parole' peut sembler discutable, voire réducteur et fort déroutant. Le moindre mal sur ce point n'est-il pas, malgré un usage très établi, de refuser toute traduction de cette expression si spécifique et de retenir ainsi, tel quel, le terme *Logos,* avec toutes ses polyvalences et son mystère[20] ; même si l'expression johannique la plus proche, celle qui le spécifie le mieux, est sans doute 'Fils', ou plutôt 'Fils unique', *monogénès,* expression qui figure aux versets 14 et 18 du Prologue (et qu'on peut sans doute traduire *unique généré*) ?

En tout cas, l'auteur ou l'inspirateur du quatrième évangile, l'initié savant, le kabbaliste avant la lettre, pouvait-il ignorer les emplois et les diverses acceptions du terme *Logos,* ce mot-clef en grec, la langue privilégiée de la réflexion philosophique et la langue dominante de son temps ?

---

[18] *Dictionnaire de Théologie Catholique, Paris : Letouzey, 1909, à l'article 'Logos'.*
[19] Ibid..
[20] *Soulignons que le terme Logos, entendu comme Personne divine, ne dispose, sauf erreur, que de quatre occurrences dans l'ensemble du canon : en Jn I, 1 et 14 ; I Jn, I, 1 et Ap XIX, 13. Certes, ce terme figure aussi, par exemple, en Lc I, 2 ; mais alors, semble-t-il, avec le sens tout différent d'enseignement, de parole enseignante, comme des centaines de fois dans le Nouveau Testament.*

Certains commentateurs estiment que l'évangile dit de Jean fut probablement écrit en hébreu[21]. La pondération des connotations gnostiques, d'ailleurs difficiles à cerner, à donner à ce terme grec 'Logos', serait, dans cette hypothèse, sensiblement atténuée ; puisque ce mot central de tout le Prologue ne serait sans doute plus, dans ce cas, grec, voire alexandrin, mais une simple traduction d'origine judaïque. Mais comment, dès lors, interpréter un écrit hébreu que personne ne connaît ; et auquel aucun texte, même, ne se réfère explicitement ?

D'autres exégètes, notamment parmi les ésotéristes de la Renaissance, estimèrent au contraire que le Prologue n'avait pu être rédigé qu'en grec ; comme l'affirmera plus tard Joseph de Maistre par exemple. Bien sûr, on n'a pas ici à trancher une question aussi controversée ; d'autant que les deux hypothèses peuvent se combiner quelque peu, ou ne pas s'exclure nécessairement. (Cette question pose, indirectement, tout le problème fondamental de la part grecque, voire égyptienne, dans les racines du christianisme en gestation.)

B- Ce premier verset note que le Logos était *tourné vers Dieu, ϖρὸς τὸν θεόν* ; expression aussi traduite par était *auprès de Dieu,* ou *avec Dieu* ; ce qui, dans tous les cas, le distingue incontestablement de Dieu.

Bien que cette précision, était *tourné vers Dieu,* soit immédiatement répétée au verset suivant, le premier verset se termine néanmoins par les mots et *le Logos était Dieu, καὶ θεὸς ἦν ὁ λόγος*. N'y a-t-il donc pas là une formelle, une manifeste contradiction dans la lettre même du texte ; et comme une aporie ?

---

[21] *À l'appui de ce propos, André Deghaye note,* in Le Nombre du Fils, *préface d'Antoine Faivre, Paris : Dervy, 2007, 111 : Le Nouveau testament nous étant parvenu en grec, le* Logos *nous dit dans cette langue, en Ap. XXII, 13 :* Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier. *Or, la valeur d'Alpha est 1et celle d'Oméga 800. Cela, en aucun cas, ne peut être représentatif de l'incommensurabilité de Dieu. Seul, Aleph en hébreu peut nous donner l'image de l'Un, qui est Tout. Pour les anciens, le nombre 1000 était en effet représentatif de cette notion d'extrême grandeur. Or, selon le Zohar, Aleph est à la fois 1 et 1000. En hébreu, la phrase pourrait donc se lire :* Je suis le premier Aleph *[le 1]* et le dernier Aleph *[le 1000].*

Certes, cette contradiction pourrait n'être que le fruit de notre raison toute humaine qui, selon la Kabbale, ne peut dépasser dans l'Arbre de Vie la Séphirah Hod et, donc, recevoir par elle-même l'intellection de la Transcendance (ainsi que le professeur Kant, nous enseigne-t-on à l'école, l'a découvert quelques siècles plus tard, avec d'autres mots). Il est vrai, aussi, que notre vocabulaire, fût-ce en grec ou en latin, n'est guère 'formaté' pour dépasser cette contradiction ; d'autant qu'il s'agit là, si on peut dire, des arcanes divins.

Avant de revenir sur cette contradiction, notons qu'en grec l'attribut du sujet - ici *θεὸς*, *Théos* - ne prends pas l'article. Le texte peut donc se lire, comme le retient toujours l'exotérisme : *le Logos était Dieu* (sous-entendu : le seul Dieu). Mais le même texte peut aussi se lire tout autrement, faute d'article en grec : *le Logos était un Dieu* (sous-entendu, un second Dieu), comme le pensait d'ailleurs Origène[22] et, avec lui, la tradition gnostique. Cette seconde**[23] lecture hiérarchise donc très fortement entre eux le Père et le Fils-Logos ; et, de ce fait, c'est à souligner, ne peut pas ne pas nous rappeler une lointaine parenté, celle du Démiurge platonicien.

Revenons maintenant sur la contradiction figurant dans les derniers mots de ce premier verset ; pour essayer d'approcher une résolution de l'aporie.

Pourquoi ne pas souligner d'abord que le Logos s'est, une fois incarné, souvent spécifié lui-même comme étant *le Fils de l'Homme*[24], expression sans doute la plus insolite de sa titulature, mais que peut éclairer, semble-t-il, le diagramme séphirotique. En effet, Adam signifiant Homme et par-là symboliquement toute

[22] Commentaire sur Jean, *Paris : Cerf, 1996, 221 :* C'est avec une grande attention et non comme un homme ignorant la précision rigoureuse de la langue grecque que Jean utilise l'article dans certain cas et le passe sous silence dans d'autres : devant le Logos, il place 'le' et devant le mot Dieu, tantôt il le met et tantôt il le supprime. Il met l'article lorsque le nom de Dieu désigne l'Inengendré, cause de l'univers ; il le laisse de côté lorsque le Logos est appelé Dieu.

[23] *Est-il facile de trouver les mots pour parler de ces choses, puisqu'à ce niveau d'émanation, comme le rappelle Platon, il n'est encore ni être ni essence ?*

l'Humanité, le Logos, comme *Fils de l'Homme,* s'assimile, lui Nouvel Adam, à l'Adam Primordial, donc à l'humanité d'avant la Chute ; elle qui vivait alors dans le Paradis terrestre et dans la plénitude de son âge d'or, avant sa descente dans les Ténèbres extérieures, puisqu'elle était là dans un état de grâce angélique et de parfaite obéissance à la Volonté du Soi et, donc, de transparence métaphysique. Au sein de l'Arbre séphirotique, cet Adam, cette humanité Primordiale siège en Tiphéreth ; de même que *le Fils de l'Homme,* Christos, qui en ce lieu reçoit directement, par le Sentier de Gimel, la Sainte Influence descendant de Kéther, vers Qui il est donc naturellement *tourné.*

Par ailleurs, rappelons que, dans l'ensemble du Nouveau Testament, le Logos est qualifié, directement ou indirectement, plus d'une centaine de fois *Fils de Dieu* ou *Fils* (du Père). À ce titre, n'est-il pas, d'une certaine façon, assimilé à l'Adam Archétypal, à l'Humanité Archétypale in divinis, à l'Adam Kadmon[25] dans le Paradis céleste ; ce qui attribue au *Fils de Dieu*[26] une place semblable, sinon identique, au sein du Père ; donc, une place en Kéther, dans l'Arbre séphirotique ?

Comme, d'une part, le début du premier verset précise que le Logos est dans le Principe, c'est-à-dire dans l'Un et dans l'Aïn Soph, ou bien dans l'Être en Kéther, donc, dans les deux cas, en Dieu, et que, d'autre part, le Logos, ès qualité de *Fils de l'Homme,* siège en

---

[24] *L'expression* le Fils de l'Homme *figure environ quatre-vingts huit fois dans le Nouveau Testament (sans aucune occurrence dans les écrits pauliniens, si ce n'est une fois en He II, 6), sans jamais être dévoilée, sinon en Mt XVI, 16.*
La théologie exotérique n'explicite guère cette expression. Par exemple, Y- M Blanchard écrit, in Saint Jean, Paris : Éditions de l'Atelier, 1999, 78 : le titre deFils de l'homme demeure mystérieux ; en 81, il qualifie ce titre d'étrange formule ; estimée quasi équivalente (sic) à celle de Fils de Dieu, 81.
Pour plus de développements sur l'expression Fils de l'Homme, mais sans référence kabbalistique, voir, par exemple : C.H. Dodd, L'Interprétation du IVè Évangile, Lectio divina, n° 82, Paris : Cerf, 1975, 311-322 (la première édition date de 1954) ; ou le cardinal Aloys Grillmeier, Le Christ de la Tradition chrétienne, t. I, Paris : Cerf, 2003, 78- 100. 161

[25] René Gnénon, Symboles de la Science Sacrée, Paris : Gallimard, 1994, 282.

[26] *La quasi-identité du Logos, 'avant' sa Descente, avec l'Adam Archétypal, d'une part et, d'autre part, du Logos incarné, de Christos, avec l'Adam Primordial, n'est-elle pas le véritable, et le seul, fondement hénologique et ontologique de l'humanisme, bien loin de nos vues profanes ?*

Tiphéreth, où il est naturellement *tourné vers Dieu,* puisque cette Séphirah reçoit toute l'Influence des Trois divines, dont celle de Kéther, n'est-il pas justifié de dire, qu'en effet, le Logos est à la fois en Dieu et pourtant *tourné vers Dieu*[27] ?

À propos de cette double position du Fils-Logos, en Tiphereth et en Kéther, soulignons la réponse de Pierre, interrogé par son Maître sur ce qu'il est, lui Jésus, ès qualité de Fils de l'Homme. Pierre répond, en Mt XVI, 16 : *Tu es est le Christ, le Fils du Dieu Vivant* ; ce qui désigne bien là deux spécificités essentielles et fort différentes entre elles du Logos incarné (en même temps qu'une réponse, ignorée de l'exotérisme, sur ce qu'est le *Fils de l'Homme : Christos,* en Tiphéreth).

C- Parmi toutes ses spécificités, rappelons que le *Logos* johannique est, comme dans la gnose alexandrine, celui par qui tous les mondes furent amenés à l'existence : *Tout fut par Lui et rien de ce qui ne fut, ne fut sans Lui* (verset 3). Notons l'absence significative, ici, du verbe 'créer' ; le texte utilise, en effet, un tout autre : *égénéto,* survenir, advenir, devenir ; ce qui, point capital, n'implique pas nécessairement création, *ex nihilo,* hors de soi, comme au début de la Genèse ; et ce qui laisse la porte ouverte au processus émanationniste (comme à celui, très voisin, dit de la procession), si chers aux gnostiques alexandrins comme aux néoplatoniciens et, plus tard, aux kabbalistes.

Soulignons aussi que ce rôle du Logos n'a sans doute pas, loin de-là, la même coloration, la même importance, selon qu'on le place, ou non, dans un cadre trinitaire qui est celui du concile de Nicée-Constantinople.

Pour essayer de le dire en quelques mots et dans une lecture conforme à ce concile, reconnu de nos jours par à peu près toutes les Églises, le Fils, au sens de *Logos,* la deuxième Hypostase, exerce là, comme source des Mondes (et aussi dans tous ses autres actes

---

[27] *Ces deux positions du Fils-Logos dans l'Arbre séphirotique ne sont sans doute pas les seules, loin de là. Et sans doute peut-on en dire autant des deux autres Hypostases, elles aussi dotées de plusieurs sièges possibles ; ce qui semble souvent nié, oublié ou éludé.*

d'ailleurs), la seule Volonté du Dieu Trinitaire, et non pas la sienne propre. Alors que, dans une lecture très antérieure à ce concile, par exemple dans celle que, hors du cadre trinitaire, pouvait faire sienne un Judéen du Ier siècle, tel un disciple proche de Jésus, la relation du Fils au Père n'apparaît-elle pas bien différente ? Pour ce Judéen, même s'il vivait encore au milieu du IIe siècle, cette relation du Fils au Père ne semble-t-elle pas, selon le Prologue par exemple, comme située au sein d'une Dyade, bien plus que d'une Triade ? Si cette remarque peut surprendre, rappelons que la référence à une Trinité ne fut guère pratiquée avant le milieu du IIIe siècle ; donc après Origène.

En tout cas, dans chacune de ces deux lectures, *ante ou post* nicéenne, on se trouve loin de la pensée mosaïque : de son Dieu unique, Créateur, absolument dépourvu de tout Médiateur distinct de Lui et qui Lui soit pourtant 'associé' (pour retenir l'expression que le Coran utilise à propos des Chrétiens, qualifiés à diverses reprises *d'associants*).

Le Logos et Jésus

Jusqu'ici, nous avons surtout évoqué le Logos ; et non pas Jésus. Avant de clore ce propos, il conviendrait maintenant de justifier ce silence.

La théologie des Églises enseigne en effet que Jésus est Dieu dès l'Annonciation de l'ange Gabriel (Lc I, 26-38), donc dès sa naissance - naissance entendue comme étant sa conception, ainsi qu'il est d'usage dans une société traditionnelle. Dans ce cas de figure, dans cette séduisante simplicité, il y a donc identité complète entre Jésus et le *Logos* ; ils ne constituent qu'un seul être et il n'y a pas lieu de les différencier d'une quelconque façon. Jésus est le *Logos* incarné et le Logos incarné est Jésus, *engendré* du Père *dans le Principe.*

Mais les gnostiques chrétiens des premiers siècles, qui considéraient souvent l'instant du Baptême comme le plus important dans toute l'Histoire du salut, retenaient une toute autre approche. Dès le deuxième siècle, puis au troisième, ils estimaient généralement

que la Descente de 'l'Esprit', assimilé au Logos, avait eu lieu, non pas au moment de l'Annonciation de l'ange à la Vierge, mais vers la trentième année de Jésus, à l'instant même de son Baptême, ou plutôt de son double Baptême, dans l'Eau du Jourdain et dans le Feu de l'Esprit. Ainsi, pensaient de cette façon les gnostiques Cérinthe, dès la fin du Ier siècle, Ptolémée, Héracléon et Théodote, disciples, au IIe siècle, de Valentin. De son côté, Clément d'Alexandrie écrit[28] de même, au début du IIIe siècle : *Et il* [Jésus] *est mort lorsque le Pneuma*[29], *descendu sur lui au Jourdain, s'est séparé de lui* [...]. Quant à Origène, il note, de façon peut-être ambivalente[30] : *l'homme* [Jésus] *uni* [ou mélangé] *à la divinité du Fils de Dieu a existé avant de naître de Marie* - ce qui peut supposer, outre une antériorité de Jésus par rapport à lui-même[31], question hors de notre propos ici, une distinction fondamentale entre Jésus, fils de Marie, et le Logos, Fils de Dieu ; mais sans impliquer pour autant l'instant où cette union fut réalisée entre les deux. De son côté, l'important Traité Tripartite (NH I, 5), ce texte d'inspiration valentinienne et somme de théologie gnostique écrit probablement au IIIe siècle, suppose qu'un *logos descend sur lui* [le Sauveur], *sans doute lors de son baptême dans le Jourdain*[32]. De même, selon l'auteur inconnu de la *Pistis Sophia*[33], Marie (de Magdala ?) dit à Jésus : *c'est l'Esprit qui est descendu sur toi lorsque tu as reçu le baptême de Jean*[34]. Dans les siècles suivants, pensaient encore de cette façon, notamment Nestorius, patriarche de Constantinople au Ve siècle ; ou, bien plus tard, Martines de Pasqually, semble-t-il selon Robert Amadou[35], ou Rudolf Steiner[36], par exemple.

---

[28] Extraits de Théodote, traduction Sagnard, Sources chrétiennes, vol. 23, Paris : Cerf, 1970, section C, 61, 6.

[29] *Soit, l'Esprit.*

[30] *Commentaire sur Jean, Sources Chrétiennes, tome I, Paris : Cerf, 1996, 177. Les virgules n'existant pas en grec à cette époque, sans doute conviendrait-il de lire ainsi, en ajoutant à la traduction les deux virgules suivantes : l'homme [Jésus], uni [ou mélangé] à la divinité du Fils de Dieu, a existé avant de naître de Marie.*

[31] *Origène justifiait ainsi ce qu'on appelle aujourd'hui la doctrine de la réincarnation, Ibid., 341 : Si nous ne recourons pas aux œuvres accomplies avant cette vie, comment peut-il être vrai qu'aucune injustice ne se trouve en Dieu ?*

[32] *Louis Painchaud et Einar Thomassen, Écrits Gnostiques, La Bibliothèque de Nag Hammadi, La pléiade, Paris : Gallimard, 2007, 115.Jésus au Baptême et le quitta, selon Martines, à la Crucifixion : cette thèse de Valentin, quelques indices s'en lisent chez Martines.*

[33] *Texte d'inspiration valentinienne, probablement éwcrit en grec vers 330.*

[34] *Traduction Émile Amélineau, Paris : Archè, 1975, 63.*

Encore convient-il de souligner, ce qui peut surprendre aujourd'hui, que les auteurs de cette époque, tels Irénée de Lyon au deuxième siècle, ou Origène au début du troisième, ne distinguaient généralement pas si cette Descente, sous la forme d'une colombe, était celle de l'Esprit, celle du Logos, voire celle de la Sophia seule, ou conjointe à l'un ou à l'autre[37].

Quels sont les arguments qui militent en faveur de cette thèse qui différencie le Logos de Jésus, et qui, donc, peuvent justifier notre silence sur Jésus à propos du premier verset ?

Deux passages canoniques militent en ce sens. Ainsi, Luc retient les mots suivants dans la bouche du Père (III, 22), en cet instant solennel et si singulier : « *Tu es Mon Fils ; Moi, aujourd'hui, Je T'ai engendré* » - engendrement de Jésus qui commence donc ce jour-là[38] et qui, ainsi, ne peut être l'engendrement du Logos dans le Principe.

Ensuite, Pierre déclare dans les Actes (X, 37-38), à propos de la bonne nouvelle envoyée à tous les hommes : *L'événement a gagné la Judée entière ; il a commencé par la Galilée, après le baptême que proclamait Jean ; ce Jésus issu de Nazareth, vous savez comment Dieu lui a conféré l'onction d'Esprit-Saint et de Puissance.*

---

[35] *Qui écrit, in Introduction au Traité de la Réintégration des Êtres, 39-40 (cité par Gérard Gendet, in Une figure de Jésus en théologie chrétienne au XVIIIe siècle : le traité des deux Natures de Jean-Baptiste Willermoz, Aries, Brill, 2010) : Le christ spirituel descendit sur*

[36] *Par exemple, in De Jésus au Christ, Paris : Triades, 1997, 172 : [...] à partir du baptême dans le Jourdain, l'individualité dont Jésus de Nazareth était désormais porteur était, non pas celle d'un moi humain, mais celle du Christ [...] ; le mot Christ étant pris ici, semble-t-il, au sens de Logos.*

[37] *Edmondo F. Lupieri écrit, in John the Gnostic : The Figure of the Baptist in Origen and Heterodox Gnosticism, Studia Patristica, vol. XIX, Louvain : Peeters Press, 1989, 324 : Generally speaking, in many Gnostic groups, the baptism of Jesus Christ became the most important moment in the history of salvation, when the Spirit, or the heavenly Christ, alone or in conjunction with Sophia, entered the psycho-physical Jesus. (Notons que l'expression heavenly Christ semble se rapporter au Logos ; et que l'expression psycho-physical oublie la tripartition propre à tout humain, en omettant le pneumatique, comme si Jésus avant son baptême en était dépourvu).*

Cet *événement,* selon l'Apôtre, est donc postérieur au Baptême ; moment où, précise-t-il, *Dieu a conféré l'onction d'Esprit-Saint et de Puissance, à ce Jésus.*

Parmi les arguments très divers qui militent encore en faveur de cette thèse, il convient de souligner que la naissance d'un homme (qu'elle soit comprise comme ayant lieu à l'instant de la conception ou, au contraire, au moment de l'accouchement) constitue un fait 'grossièrement' physiologique et charnel ; alors qu'un changement d'état initiatique majeur - tel, pour Jésus, la Réception du Logos ou de l'Esprit - ne s'effectue que de façon très 'subtile', par une *Influence* venue directement du Ciel ou par une Transmission (avec ou sans rituel) ; ce qui relève donc, par nature, d'un tout autre ordre. La théologie semble souvent oublier ces caractéristiques de la mutation initiatique et les normes qui la régissent ; et qui ne se situent guère, il est vrai, dans le champ habituel de ses réflexions.

Cette réception possible du Logos, ou de 'l'Esprit', par Jésus à son double Baptême n'exclut nullement que le fils de Marie pouvait, dès avant sa conception, être pleinement Réalisé, donc dans un état déjà véritablement divin ; et cela, soit pour avoir antérieurement accompli le Chemin du Retour et ainsi acquis la Réintégration dans l'Être, soit pour avoir reçu directement cet état ultime dans le Ciel avant toute incarnation terrestre.

---

[38] *LoLe mot aujourd'hui est retenu par la TOB, également par la Bible de Jérusalem, comme par André Chouraqui ; mais pas par toutes les traductions. Il est vrai que certains manuscrits ('leçons') ne comportent pas le mot aujourd'hui. Le Père Lagrange (L'Évangile selon St. Luc, in Études bibliques, Paris : Gabalda, 1921,115-116) rappelle à ce sujet que ce texte a été inséré ici d'après le psaume II, 7 ; et c'est à l'état d'ajoute que cette leçon paraît dans Clément d'Alexandrie et Origène notamment. Le père Lagrange note pourtant que de nombreux critiques indépendants considèrent que Jésus est devenu Fils au baptême et non à la conception.*
En marge de la critique des sources, il est à souligner que la parole du Psaume, dite par David et relative au jour de son Adoption, peut être estimée prophétique et fondatrice, puisqu'elle préfigure l'Adoption de Jésus (II Samuel, VII, 14). N'est-ce d'ailleurs pas pour cela qu'elle se trouve citée par Luc ? Dès lors, pourquoi la tronquer ? On peut encore ajouter que la théologie exotérique ne manque pas de trouver une confirmation dans les très nombreuses références implicites ou explicites du Nouveau Testament dans l'Ancien – même quand elles sont parfois approximatives. On voit qu'ici, le père Lagrange tend à récuser cette référence, puisque cela pose question.

Ainsi, paraît-il approprié de distinguer le *Logos,* 'Personne' divine, Fils de Dieu, engendré du Père *avant la fondation du monde,* de Jésus, fils de Marie, qui devient Christ , ou Jésus -Christ, et Fils de l'Homme à son Baptême, en incarnant alors le *Logos.* Comme on sait, ces distinctions sont loin d'être toujours reçues : le *Logos,* même non incarné, est souvent assimilé au Christ ; ce qui semble fort discutable si on se réfère au sens radical de *Christos* qui, comme on sait, est la traduction de l'hébreu *Messieh* qui veut dire 'oint'. Comment donc, avant sa Descente, le *Logos* (ou le Fils de Dieu) eût-il été justifié de recevoir une quelconque onction et d'être dit 'oint', résultat d'un rituel terrestre et tout humain ? Quant à 'l'onction' de Jésus, n'a-t-elle pas, justement, été reçue lors de son Baptême par la Descente du Logos (ou du Fils de Dieu), devenant ainsi Fils de l'Homme ?

Cette confusion entre Jésus, Christ et *Logos,* comme entre Fils de l'Homme et Fils de Dieu, résulte sans doute du fait qu'on ne distingue pas, d'une part, entre le *Logos* (ou le Fils de Dieu) et Jésus ; et, d'autre part, entre Jésus et Christ (et sans doute Fils de l'Homme) ; comme entre Christ (sans doute Fils de l'Homme) et le Logos (ou le Fils de Dieu) ; ce qui amène tout naturellement à amalgamer entre elles les six appellations suivantes : Jésus, Christ, Jésus-Christ, Fils de l'Homme, *Logos,* Fils de Dieu.

UNE PENSÉE DE LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

Ce n'est point assez de ne pas douter de la puissance du Seigneur ; il faut encore ne pas douter de la tienne.

Ne laisse donc point l'œuvre entière à la charge de ton Dieu, puisqu'il a voulu te laisser quelque chose à faire. Il est prêt sans cesse à verser dans toi tous les biens ; il ne te demande que de veiller sur les maux qui t'environnent et de ne pas te laisser surprendre. Son amour a chassé pour toi tous ces maux hors du temple ; ton ingratitude irait-elle jusqu'à les y laisser rentrer ?

Écrivain, essayiste, conférencier,
Serge Le Guyader
nous a confié ces deux poèmes
que nous soumettons à la réflexion de nos lecteurs.

TÉMOIN DU TEMPS QUI PASSE

Aujourd'hui comme hier
Je suis le témoin du temps présent
Le devin des temps futurs
Et la mémoire des temps passés

Aujourd'hui comme hier
Je suis l'observateur attentif de ce siècle
Sur lequel glisse l'émotion du néant
Compilant à loisir les angoisses du vide.

Aujourd'hui comme hier
Je suis l'écho de la couleur du temps
Le voyant des choses lointaines
Qui sur les ondes approche du Divin

Aujourd'hui comme hier
J'entrevois le futur naissant
Et mets en garde les hommes
De mon temps !

Aujourd'hui comme hier
J'aime à parcourir les plaines
De la médiocrité mienne
Pour mieux m'élever au-dessus des âmes
Figées dans le glacial carcan du matérialisme

Voici donc que vient la FIN…, cette FIN tant redoutée !

VISIONS COSMIQUES

La brume et les brouillards envahissent progressivement
La campagne et les villes,
Tout comme l'esprit du dormeur allongé.
Son mental si actif à la lumière du soleil,
S'épaissit maintenant et ralentit monstrueusement.

Sonne le glas de la lumière
Et voici le temps de l'obscurité !

Dans le rêve indicible de cette énergie dégradée,
La vie s'est affaiblie et le corps aussi.
Nul ne peut prétendre l'éclairer,
Si ce n'est par des voies tortueuses,
Que les Dieux assoupis ne reconnaissent même plus.

L'Obsession de cette nuit, se change au petit matin,
Puis se dissipe au réveil,
Insondable, incorruptible, mais éphémère et sans pareil.

Second sommeil d'une nuit sans fin,
Je sais te retrouver intacte à nouveau ce matin.

C'est bien là l'obsession polymorphe et multiforme,
Qui, sous ses aspects trompeurs,
Reste, pénètre, insiste et demeure.

Insupportables visions,
Odieuses oraisons,
Obstinés calculs qui n'en finissent pas
De s'enfoncer dans mon esprit toujours un peu plus bas.

Insupportables visions,
Qui encore et toujours pénètrent mon subconscient,
Violant ainsi tout mon être au-dedans
Et ne laissent aucun répit à l'homme qui s'endort.

Chevalerie africaine

Par Jean-Albert Clergue



Malgré leur diversité d'apparence, ces quatre personnages ont en commun d'appartenir à des confréries de chasseurs.Ils ont été photographiés par Benoît Jouvelet, dont on peut visionner un ensemble de portraits et de cérémonies des Chasseurs du Mandé, sur son site : *www.benoitjouvelet.com/.../texte-8151-rassemblement-et-danses-des-chasseurs-...*

CHEVALERIE AFRICAINE (2e partie)

suite de l'article de "L'Initiation" n° 2/2012

Au cours de notre exploration de divers états chevaleresques,
l'existence de formes africaines était apparue.
Elles pouvaient nous surprendre par leur ampleur
dans le cadre des royaumes et des empires africains.
D'où une nécessité de revenir, ici, sur ce sujet
et d'autant qu'il a souvent échappé à notre culture générale.

Rappel

Dans les articles précédents, et en échappant au seul cadre habituel d'une chevalerie exclusivement occidentale et chrétienne, il a été tenté d'aborder des formes chevaleresques, différentes par leurs fondements mais identiques quant aux états d'esprit et aux éthiques proposés. Etant passé d'un Islam, des Proche et Moyen-Orient, au taoïsme de son Extrême, un continent africain médian devenait explorable. Très tôt, ainsi qu'il a déjà été souligné, l'Afrique avait été infiltrée, depuis sa partie maghrébine, par une forte influence musulmane. Au cours des siècles cet islam submergea peu à peu les parties subsahariennes, dominées par des royaumes aux références animistes. De nos jours, il devient difficile de retrouver l'existence de traces chevaleresques anciennes sans qu'elles soient mêlées à des influences soufies ultérieures. Néanmoins, griots, érudits et chercheurs ont tenté de préserver un maximum d'éléments de ce passé pour nous le restituer.

Nous nous étions arrêtés sur la référence à une des transmissions de la tradition orale africaine, plutôt que de sa littérature : *la charte des Chasseurs du Manden.* Prenons ce texte comme exemple, partiel, d'une correspondance chevaleresque et revenons sur son origine.

L'empire du Mali de Soudiata Këita

D'après des voyageurs-explorateurs arabes, c'est à partir du XIIe siècle que ce serait constitué un royaume subsaharien. Son apogée aurait été marquée, en 1222, par l'intronisation comme empereur d'un conquérant du nom de Soudiata Këita. Il avait rassemblé sous son autorité un immense territoire. Cet empire, dit du Mali, s'étendait entre le Sahara et la forêt équatoriale, l'Océan Atlantique et la Boucle du Niger soit sur les actuels Mali, Burkina Faso, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie et une grande partie de la Côte d'Ivoire. Il était un carrefour important entre les peuples nomades du Sahara et les peuples de l'Afrique noire équatoriale. Son économie reposait sur l'agriculture, l'artisanat, l'exploitation des mines d'or et le commerce de l'ivoire vers le bassin méditerranéen.

La tradition veut que ce serait à l'occasion de ce sacre impérial qu'aurait été promulguée la *Charte des Chasseurs du Mandé,* considérée, de nos jours et par les ethnologues, comme une sorte d'ancêtre de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.* Ceci a bien entendu sa part de semi-légendaire, car il fallait à cette proclamation un fondement un peu historique. Mais pourquoi et de quoi s'agit-il ?

Les Chasseurs africains du Manden (Mali en langue malinké.)

Les contrées de la zone géographique recouverte par cet empire du Mali avaient en commun d'être très giboyeuses. Au point que la pratique de la chasse a moins nécessité le recours au développement de celles de l'élevage pour subvenir aux besoins des populations. L'art de la chasse était donc fondamental et sa pratique participait au développement des êtres depuis leur enfance et structurait toutes les sociétés tribales. Les chasseurs pourvoyant aux besoins alimentaires fondamentaux du groupe, cette fonction vitale leur donnait une sorte de statut de prédominance. Pour l'acquérir et le maintenir, les chasseurs se devaient d'être en contact très étroit avec une nature qu'il leur fallait explorer, connaître et s'en pénétrer intimement. Seuls ces états d'immersion totale leur permettaient de découvrir, poursuivre et abattre des proies qui, elles, étaient naturellement, presque génétiquement, adaptées à

leur environnement. Les chasseurs se regroupèrent donc au sein de véritables confréries ayant leurs pratiques, leurs rites et leurs modes de transmission. Des hiérarchies s'imposaient peu à peu en fonction des capacités manifestées à la chasse, jointes à une expérience et à des savoirs reconnus de tous.

La formation à l'état de chasseur devint ainsi le but de toute l'éducation de l'enfant et, surtout, de l'adolescent. Formation et transmission de nature quasi initiatiques, le contact étroit avec la nature entraînant progressivement des pratiques animistes où se mêlaient superstitions et invocations. Au fil du temps, cette pédagogie des confréries de chasseurs devint aussi bien à caractère ésotérique que teinté d'un universalisme donnant une sorte de sens à la vie humaine en général et en groupes en particulier. C'est en quoi un tel parcours n'est pas sans rappeler les idéaux chevaleresques précédemment décrits. Les transmissions traversèrent les siècles et, ce qui est le plus étonnant, c'est qu'elles demeurent encore actives de nos jours sous de leurs aspects de protection des villages.

Sources de la charte des Chasseurs du Mandé.

Voilà ce que l'on retrouve généralement dans le cas d'une recherche informatique : « *La Charte du Manden (ou Mandé, Manden est la transcription officielle du pays mandingue), ou Manden Kalikan en langue malinké, se présente comme conçue par la confrérie des chasseurs du Mandé (au sud de Bamako). Cette déclaration a été transmise par voie orale. Il n'en existerait pas de trace écrite. Celle-ci aurait été solennellement proclamée le jour de l'intronisation de Soundiata Keïta comme empereur du Mali à la fin de l'année 1222. La Charte qui est décrite ci-dessous provient des travaux de Wa Kamissoko, menés dans les années 1970.* ». Transmission plutôt que travaux, Wa Kamissoko étant un griot traditionnaliste, analphabète mais détenteur des savoirs de l'Empire du Mali. Youssouf Tata Cissé, de l'EPHE, fut son disciple tout en pratiquant les recoupements nécessaires à une démarche d'esprit scientifique. Donc, un remerciement fraternel à notre ami Gérard Galtier, de l'INALCO, qui nous précise avoir disposé de la source la plus récente pour procéder à une transcription :

« Le texte est basé sur la version publiée par Y. Tata Cissé dans La Charte du Mandé et autres traditions du Mandé, *éditions Albin Michel, 2003. La transcription proposée a le grand avantage de n'utiliser aucun caractère phonétique spécial, ce qui rend sa reproduction aisée sur l'ensemble des imprimantes. Le parler utilisé est une forme de malinké (maninka) des textes de griot de la région de Kangaba au Mali. ».*

Ces précautions préliminaires afin de se garantir, s'agissant d'une transmission orale, contre trop de biais d'interprétation. Des controverses ont déjà eu lieu, à propos des distorsions des traditions orales dans des sens plus favorables aux pouvoirs en place et justifiant leur conservatisme pour le maintien de leurs privilèges de classe. A l'article *« Charte du Manden »* Wikipedia consacre un paragraphe intéressant à cette question et concernant particulièrement la geste de l'empereur Soundiata Keïta[1].

Pour la curiosité et une tentative d'évocation sonore, voilà le début de la reconstitution écrite proposée par Gérard Galtier :

Manden Kalikan

Manden sigila bèèn ni kanu le kan, ani hòrònya ni badenya.
O kòrò le ko siyawoloma te Manden tugun.
An ka kèlè kòrò dò filè nin di.
O la sa, Sanènè ni Kòntròn dennu be na u kan bò
dunya faan tan-ni-fila ma,
Manden bèè ladèlen tògò la.

La charte des Chasseurs du Mandé.

Cette tradition orale est intéressante, dès son préambule, par sa vocation à l'universalité. La charte s'adresse aux *« douze parties du monde »* et *« au nom du Mandé tout entier ».* Elle comporte sept paroles, qui sont autant d'en-têtes d'articles de la charte :

« Toute vie est une vie »
« Le tort demande réparation »
« Pratique l'entraide »

[1] Voir à propos de la Geste de Sundjata, Seydou Camara, «La tradition orale en question», Cahiers d'études africaines, 144, 1996, p. 775 : «Au fur et à mesure que le texte était véhiculé par les nyamakala, il se transformait selon les intérêts de chacun»

« Veille sur la patrie »
« Ruine la servitude et la faim »
« Que cessent les tourments de la guerre »
« Chacun est libre de dire, de faire et de voir »

On trouve donc dans cette charte le respect de la vie humaine, la liberté individuelle, la justice et l'équité, la solidarité. En prenant le parti de lutter contre ce qui lui apparait comme la racine des conflits, l'esclavage, elle identifie la violence des situations comme précédant la violence de la guerre. Depuis des temps anciens, l'esclavage était devenu courant en Afrique de l'Ouest. Selon les transcripteurs de la charte du Manden l'abolition de l'esclavage fut une œuvre maîtresse de Soundiata Keïta et de l'Empire du Mali. Politiquement et par ses thèmes, cette charte est parfois considérée comme l'une des premières formes de déclaration des Droits de l'Homme.

Dans son détail, la charte affirme que, en son début : *« Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent et font la proclamation »* et, à la fin *« Tel est le Serment du Mandé à l'adresse des oreilles du monde tout entier. »*. Qui sont Sanéné et Kontron ? Des dieux d'un Parthénon africain, des puissances tutélaires, des sortes de Remus et Romulus ? Pas du tout, il s'agit d'entités évoquant, symboliquement peut-être, des regroupements de chasseurs, de confréries qui auraient soutenu les actions du roi Soundiata Keïta pendant sa conquête. Pour la bonne mesure, ce futur empereur eut été des leurs. De là à imaginer que cette conquête fut destinée à mettre en pratique toutes les bonnes intentions évoquées dans la Charte… on peut tout faire supputer à une tradition orale… Néanmoins, cette concomitance entre la création d'un Etat homogène et la proclamation d'une sorte de Charte universelle des devoirs humains reste troublante. Il serait intéressant de retrouver un jour des témoignages, écrits, de voyageurs étrangers ayant assisté au déroulement de tels faits.

Reste à éclaircir l'origine, la formation, l'existence de ces confréries de chasseurs africains. Comment une certaine unité s'est-elle constituée sur un territoire important et par delà les ethnies, les langues et les tribus ?

La Charte des Chasseurs du Mandé

Le Mandé fut fondé sur l'entente et la concorde,
l'amour, la liberté et la fraternité.
Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de discriminations ethnique ni raciale
au Mandé.Tel fut l'un des buts de notre combat.
Par conséquent, les enfants de Sanéné et Kontron font, à l'adresse des douze
parties du monde, et au nom du Mandé tout entier, la proclamation suivante :

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
Toute vie humaine est une vie.
Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus « ancienne »,
Plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie ne vaut pas mieux
Qu'une autre vie.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
Toute vie étant une vie,
Tout tort causé à une vie exige réparation.
Par conséquent,
Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,
Que nul ne cause du tort à son prochain,
Que nul ne martyrise son semblable.
Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
Que chacun veille sur son prochain,
Que chacun vénère ses géniteurs,
Que chacun vénère ses enfants,
Que chacun pourvoie aux besoins
Des membres de sa famille.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
Que chacun veille sur la terre de ses pères.
Par patrie, pays, ou terre des pères,
Il faut entendre aussi et surtout les hommes :
Car tout pays, toute terre qui verrait les
Hommes disparaître de sa surface
Connaîtrait le déclin et la désolation.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
La faim n'est pas une bonne chose,
L'esclavage n'est pas non plus une bonne chose ;
Il n'y a pire calamité que ces choses-là,
Dans ce bas monde.
Tant que nous disposerons du carquois et de l'arc,
La famine ne tuera personne dans le Mandé,
Si d'aventure la famine survient.

La guerre ne détruira plus jamais de village
Pour y prélever des esclaves.

Les enfants de Sanéné et Kontron déclarent :
L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour,
« D'un mur à l'autre »,
D'une frontière à l'autre du Mandé ;
Les razzias sont bannies
A compter de ce jour au Mandé ;
Les tourments nés de ces horreurs
Disparaîtront à partir de ce jour au Mandé.
Quelle horreur que la famine !
Un affamé ignore
Toute pudeur, toute retenue.
Quelle souffrance épouvantable
Pour l'esclave et l'affamé,
Surtout lorsqu'ils ne disposent
D'aucun recours.
L'esclave est dépouillé
De sa dignité partout dans le monde.

Les gens d'autrefois nous disent :
« L'homme en tant qu'individu
Fait d'os et de chair
De moelle et de nerfs,
De peau recouverte de poils et de cheveux
Se nourrit d'aliments et de boissons ;
Mais son âme, son esprit vit de trois choses :
Voir ce qu'il a envie de voir,
Dire ce qu'il a envie de dire,
Et faire ce qu'il a envie de faire.
Si une seule de ces choses
Venait à manquer à l'âme,
Elle en souffrirait,
Et s'étiolerait sûrement. »
En conséquence, les enfants
De Sanéné et Kontron déclarent :
Chacun dispose désormais de sa personne,
Chacun est libre de ses actes,
Dans le respect des « interdits »,
Par la loi de sa patrie.

Tel est le Serment du Mandé
A l'adresse des oreilles du monde tout entier.

Version publiée par Youssouf Tata Cissé dans «La Charte du Mandé et autres traditions du Mandé», éditions Albin Michel, 2003.

Il a été souligné plus haut que l'empire du Mali manifestait une relative homogénéité par sa position géographique et climatologique entre zone subsaharienne et Afrique équatoriale, de l'Atlantique à la boucle du Niger. Quoique la désertification de la région remonte aux temps paléolithiques, le climat subsaharien d'il y a près de mille ans, était un peu moins sec qu'aujourd'hui. La chasse y était donc pratiquée sous des formes équivalentes et elle constituait cette sorte de moule commun à la formation des adolescents. Les objectifs de tous ces chasseurs étant identiques, ils génèrent des démarches, des attitudes et des réflexes communs. Ce constat s'applique encore de nos jours, où pêcheurs et chasseurs passionnés constituent aussi bien de véritables internationales que des sortes de franc-maçonneries avec leurs rites et leurs parlers spécifiques. Chasse et pêche transgressent Etats, sociétés, territoires, langues et ethnies.

Ces sortes d'organisations transterritoriales se sont répandues très tôt en Afrique Noire. Elles n'ont aucun critère ethnique ou social d'affiliation, mais la *Charte des Chasseurs du Mandé* montre leur adhésion à un code moral très strict. Il se dit que ces confréries n'auraient jamais failli à intervenir, par la suite, dans les cas de crise grave d'oppression et ce jusqu'à nos jours. Ce qui reste à démontrer compte tenu des multiples soubresauts constatés et d'autant qu'un certain nombre de chefs d'Etats seraient issus de cette tradition des Chasseurs du Mandé. Mais peut-être il y a-t-il là une nouvelle grille de lecture intéressante pour des événements récents. Les confréries existent toujours, comme en témoigne l'ouvrage de Youssouf Tata Cissé *« La confrérie des chasseurs Malinké et Bambara : mythes, rites et récits initiatiques »*[2], ou les reportages photographiques de Benoît Jouvelet dont des exemples illustrent le présent article. La popularité de ces confréries se serait accrue ces dernières années, et de nombreux africains recueilleraient leurs enseignements très simples, mais aussi très profonds. Ils sont basés sur une transmission continue de la morale du chasseur, la défense de la veuve et de l'orphelin, ce que à quoi s'engagent tous les enfants de «sanene ani kontron», les chasseurs africains du Mali.

[2] *Nouvelles du Sud, Ivry ; Agence de coopération culturelle et technique, Paris, 1994, 390 p.*

Chasseurs et chevaliers.

Cette modeste incursion en terres africaines avait pour seul but de tenter de nous ouvrir à d'autres horizons et, sans pour autant prétendre à l'universalité, de rencontrer des modes de formation et de pensée assez apparentés. Dans l'article précédent l'Afrique était abordée à travers ses aspects cavaliers à défaut de chevaliers, cette nuance importante n'étant pas forcément mise en évidence. D'autant que nombre de ces cavaliers pouvaient être de confession musulmane et, s'ils pratiquaient une quête spirituelle particulière, c'était éventuellement selon une voie soufie.

Dans le cas des Chasseurs du Mandé, nous n'avons certes pas de chevaux à monter mais nous retrouvons les éléments constants des diverses chevaleries explorées. Il y a une forme de Règle, la Charte. Il y a donc une éthique. Il y a une formation à cette éthique et à travers un apprentissage physique dès l'adolescence et par l'art de la chasse. Il y a des rites initiatiques, les passages, l'adhésion, l'incorporation à la confrérie, la mise en pratique des préconisations de la Charte. Et il y a surtout cette espèce de fraternité générale outrepassant les limites ordinaires séparant trop souvent les êtres et leurs sociétés. C'est en cela que les confréries de chasseurs africains se rapprocheraient de l'esprit des chevaleries plus conventionnelles, tel que rappelé en Occident ou en Extrême-Orient.

A remarquer que cette date de 1222, mythique ou non, proposée pour la proclamation de la Charte du Mandé correspond à la période de formation et de développement des ordres de la chevalerie chrétienne. Toutefois, il est à noter que la Charte ne fait jamais référence, ou même simple allusion, à des entités spirituelles ou surnaturelles. Elle est profondément laïque, se contentant de constater que les hommes ont été placés dans un environnement donné, qu'ils doivent s'y accommoder et s'en satisfaire pour le mieux. Cette prise de conscience des réalités, son analyse, conduit à rechercher les éléments d'harmonie susceptibles de satisfaire la vie en groupe. Les chasseurs en seront donc des sortes de garants.

Les traditions africaines sont peu abordées dans le cadre des recherches de formes de chevaleries. C'est donc l'occasion de compléter notre culture dans ces domaines et de revenir sur des bases enseignées.

« Enfin, Frobenius vint… »

Cette sorte de cri fut poussé par Léopold Senghor lors de la conférence prononcée le 23 mars 1982, à Francfort, dans le cadre d'une manifestation organisée en l'honneur et en souvenir de Léo Frobenius .

Mais qui était Léo Frobenius ? Un ethno-sociologue allemand (1873-1938), passionné par l'Afrique où il mena une quinzaine d'expéditions. Dans le contexte de son époque, il tenta une forme de synthèse des témoignages et des éléments recueillis. Frobenius est l'un des premiers ethnologues à remettre en cause les bases idéologiques du colonialisme, en contestant notamment l'idée que les Européens auraient trouvé en Afrique des peuples véritablement sauvages, auxquels ils auraient apporté la civilisation. Il consigna ses travaux dans un ouvrage Kulturgeschichtc Afrikas, dont la traduction française sous le titre « *La civilisation africaine* » parut chez Gallimard en 1935. Léopold Senghor rend compte de l'émotion qui le saisit à la découverte de cet ouvrage :

« Si j'ai répondu, avec joie, à l'invitation des organisateurs de ce colloque, c'est que c'était, pour moi, l'occasion de rendre hommage à Leo Frobenius, l'ethnologue et philosophe allemand. C'était en 1936. Quelques années auparavant, une poignée de jeunes étudiants noirs, des Africains et des Antillais, avaient lancé, en plein Quartier latin, à Paris, le mouvement de la Négritude. Nous ne manquions pas d'arguments pour appeler nos congénères, les Africains et les Nègres de la diaspora, à la renaissance de la Culture noire. Il y avait le jazz, les blues, la danse mais surtout l'art nègre, dont la force expressive avait saisi Picasso et les artistes de l'Ecole de Paris, Tristan Tzara et certains poètes surréalistes, comme une illumination. Il reste que nous cherchions d'autres arguments, plus percutants, quand nous rencontrâmes Leo Frobenius. C'est Aimé Césaire qui, alerté par un compte rendu lu dans la revue Les Cahiers du Sud, avait acheté l'ouvrage majeur de Frobenius intitulé Histoire de la Civilisation africaine. C'était la traduction de Kulturgeschichtc Afrikas, parue aux Editions Gallimard. Il me l'avait passé après l'avoir lu, et je garde encore, dans ma bibliothèque, cet exemplaire qui porte son nom pour comprendre l'engouement dont nous fûmes saisis à la lecture de ce livre. Il faut revenir en arrière : à l'enseignement que donnaient, aux colonies, toutes les « écoles de Blancs », publiques ou privées. ».

Et nous pourrions ajouter que, même trente ans plus tard et en France, l'enseignement « africain » était soit inexistant, soit caricatural. L'Education Nationale véhiculait et nous imposait le schéma de « la civilisation occidentale et moderne » apportée à des populations indigènes, païennes, presque sauvages et au demeurant colonisés, ainsi réservoirs de troupes d'infanterie lors des grands conflits. Certes, la présence française développait des hôpitaux, de l'hygiène et des écoles, pendant que les richesses locales prenaient la direction de l'Europe.

Une élite, dont faisaient partie Léopold Senghor ou Aimé Césaire, accédait aux plus hauts grades universitaires mais, en même temps, tentait de retrouver l'unité culturelle de son passé. C'est pourquoi le rencontre des travaux de Léo Frobenius aura une telle incidence. Pour cette élite Africaine mais aussi, plus largement, pour les sciences humaines. Senghor mentionne : « L'ethnologue allemand va renouveler l'ethnologie en la rendant à sa vocation de philosophie de l'ethnographie et, singulièrement, de sa branche majeure, la sociologie.»

Frobenius arriva, muni d'une conception opposée à celles des ethnologues et sociologues positivistes. La méthode de ceux-ci est d'accumuler les faits en les expurgeant de leurs valeurs. Quand il s'agit de peuples extra-européens, ce qui prévaut c'est l'européo-centrisme, le point de vue factuel, matérialiste, comptable ou intellectualiste. Rappelons ici que nous ne sommes qu'au début du XX[e] s…
« Frobenius apporte une vision regroupée. Il ne s'agit pas de compter, un à un, les faits, mais de les voir dans leur ensemble et réagissant les uns sur les autres. Ce qu'il préconise, c'est de faire appel, aux valeurs, à la sensibilité : à l'intuition. Car seule celle-ci peut, par-delà la matière, aller jusqu'aux signes, aux agents actifs de la vie. Frobenius a inventé un nouvel instrument de recherche pour réaliser l'œuvre ambitieuse qui fut celle de toute sa vie : créer une nouvelle civilisation en réconciliant tous les peuples de la terre dans un dialogue de l'Universel, comme le préconisera plus tard, Pierre Teilhard de Chardin. Frobenius demande qu'on fasse agir activement les quatre facultés qui ont noms sensation, intuition, discursion, volonté et dans l'ordre que voilà de leur importance. C'est à cette Afrique, diverse mais une, que Leo Frobenius applique sa méthode. »

« C'est parce que nombre de peuples du Tiers-monde sont des hommes de sensibilité et d'intuition qu'il faut, pour les connaître et les dépeindre, user de la vision en profondeur. C'est le cas des Africains. Ce que le philosophe allemand appelle une « morphologie des cultures ». Pour Frobenius, la « civilisation », c'est moins un « ensemble de faits communs à une société ou à un groupe de sociétés », comme le croyaient, et le disaient, les sociologues positivistes, qu'un état d'âme, un « style » commun à un peuple ou à un groupe de peuples. C'est style, comme esprit d'une civilisation, que Frobenius désigne par le mot de Kultur, à l'instar des Français employant le mot de « culture ». En s'éclairant de cette théorie, Frobenius a fait de l'Afrique le principal objet de ses recherches ethnographiques et de ses réflexions philosophiques.»

Léopold Senghor conclut en soulignant que, *« Par sa morphologie des cultures, Leo Frobenius annonce Pierre Teilhard de Chardin et sa vision de la Civilisation de l'Universel. Celui-ci a soutenu, en son temps, que la première civilisation, comme les premiers hommes, étaient apparus en Afrique et que le continent noir, depuis le Paléolithique supérieur, avait guidé les progrès de l'humanité. ».* Prononcés en 1982, ces éléments du discours Léopold Senghor montrent que, soixante ans après les travaux de Frobenius, ceux-ci n'auraient pas perdus de leur pertinence malgré des recherches plus récentes. C'est pourquoi les critères définis nous ont semblés s'adapter à la quête de possibles chevaleries africaines.

De pseudo-chevaleries maçonniques ?

Par Jean-Albert Clergue



Retour au château (Natale 1969), de Giorgio De Chirico
Rome Fondazione Giorgio e Isa De Chirico

Tel un cavalier s'échappant d'un monde hostile, hérissé de piques,
le chevalier franchit un pont le séparant du château où il pourra se reconstituer.
A noter que ce tableau fut peint au jour de Noël 1969.
Serait-ce le retour vers un espoir ?

Autre interprétation, liée au présent article.
Un chevalier maçonnique, aux contours mal définis et encore peu dégrossis
de ses imperfections, tente de franchir le pont devant le conduire
au château de ses prétentions, rêveries et illusions.
Sous la Lune, son cheval est dans un galop sur place ouateux.
Mouvement immobile ne lui permettant pas de traverser…

DE PSEUDO-CHEVALERIES MACONNIQUES ?

A la fin du XVe siècle, il n'y a plus de chevaleries constituées mais encore des nominations honorifiques de chevaliers. Côtoyant des ordres plus ou moins officiels et traditionnels, se sont créés des « chevaleries » fantaisistes voire folkloriques. La Franc-maçonnerie n'a pas échappé aux attraits du titre. Comment peut-on l'aborder et l'apprécier ?

Un ouvrage : « La chevalerie maçonnique [1]».

Sous la plume de Pierre Mollier[2] et après une préface de Roger Dachez, la chevalerie maçonnique est présentée et analysée dans ses origines et ses développements. Cet excellent ouvrage ayant été écrit, on ne saurait ici le paraphraser, voire modestement le parodier. Pour ceux qui n'en auraient pas eu connaissance, voilà la présentation qu'en fait son éditeur : « *Les loges du XVIIIe siècle sont un phénomène complexe, polymorphe... et paradoxal. Leurs huis clos abritent à la fois les échos des idées nouvelles et les vestiges de traditions séculaires. Ainsi, certains « hauts grades « ne peuvent se comprendre que lorsqu'on les inscrit dans les idées, les rêves et les spéculations que la chevalerie ne cessa de susciter depuis sa disparition à la fin du Moyen Âge. Au cœur du siècle des Lumières, la Franc-maçonnerie offrira un cadre accueillant à ceux qui voulaient redonner corps à une tradition alliant action et spiritualité. Cette tentative de reconstruction d'une voie chevaleresque utilisa d'ailleurs des éléments très anciens. Cette étude se propose d'explorer les origines et les premières années de la Chevalerie maçonnique. Elle veut aussi montrer combien les loges ont été l'une des « sources occultes du romantisme"».*

Qu'en est-il resté de nos jours ? Comment cette chevalerie maçonnique peut-elle répondre et s'intégrer aux critères qui se sont dégagés au cours de la présente et trop rapide approche ? Le point le plus important serait de supputer les aspects spirituels s'en dégageant, en ce début de troisième millénaire. Assez vaste tâche…

---

[1] *La Chevalerie maçonnique :* Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières. *Editions Dervy*

[2] *Pierre Mollier est directeur du service Bibliothèque-Archives-Musée/Etudes et Recherches Maçonniques du Grand Orient de France.*

D'une jarretière et de ses couleurs.

L'origine de l'ordre de la Jarretière se situerait à Calais, lors d'un bal donné par le roi Édouard III, pour fêter la prise de la ville en 1348, guerre de Cent Ans débutant. Comme le roi dansait avec sa maîtresse, la comtesse de Salisbury, la gente dame perdit la jarretière ceignant un de ses bas. Le royal et galant cavalier se serait penché pour rattraper cette pièce de lingerie. Le geste aurait entraîné quelques amusements dans l'assistance. Le roi y coupa court par une parole s'inscrivant dans l'Histoire : *« Messieurs, honni soit qui mal y pense. Ceux qui rient maintenant seront très honorés d'en porter une semblable, car ce ruban sera mis en tel honneur que les railleurs eux-mêmes le chercheront avec empressement».* De cette belle histoire découlerait trois conséquences.

1°- Une origine possible de la devise, en vieux français, inscrite sur les emblèmes de la monarchie britannique : *« Hony soit qui mal y pense ».*

2° - Un embryon du futur Ordre de la Jarretière, engendré lors de ce fameux bal. Il ne fut pas conçu comme un ordre de chevalerie au sens où on l'entendait chrétiennement. Il ne fut pas composé de « chevaliers » mais de «compagnons» à nombre fixe, ceux-ci étant déjà de haute noblesse et, presque tous, «chevalier» d'une façon ou d'une autre. L'ordre se transmis alors immuablement.

3° - Proche de nous, selon le même mode jarretière mise à part, on se souvient que l'Ordre de la Libération, fondé par le général De Gaulle, à Londres et dès novembre 1940, ne fut pas non plus un ordre chevaleresque. Il en avait pourtant l'esprit en marquant par un signe de reconnaissance, les services rendus au contact d'un réel danger. L'ordre de la Libération distingua et regroupa des Compagnons, sortes de « chevaliers de guerre ». On doit faire confiance au Général, fin connaisseur en la matière et dont le surnom, à Saint-Cyr et à l'Ecole de Guerre, était : « Le connétable »…

Rappeler aussi ce qui fut souligné, dans cette revue et concernant ce sujet chevaleresque. La tentative de création d'un Ordre de l'Annonciade par Amédée VI de Savoie, composé de « Douze compagnons. » et non pas chevaliers. Mais quel lien, ces vieilles histoires ont avec une franc-maçonnerie moderne ? On pourrait retrouver une trace plaisante à travers celle d'une couleur.

La tradition anglaise, et celle de toutes les organisations qui s'en réclament, a adopté des « décors » dont tabliers bordés d'un beau bleu profond. Pourquoi ? Parce que c'était la couleur du cordon de l'ordre le plus prestigieux de la monarchie anglaise, celui de la Jarretière. De ce fait, la Franc-maçonnerie française, du XVIIIe siècle, adopta la couleur de son ordre honorifique le plus élevé, à savoir celui dit du Saint-Esprit, d'où un bleu clair. Du côté de la Jarretière, la couleur évolua. Elle fut plutôt violette en ses débuts, puis de diverses nuances de bleu jusqu'au ton actuel. On ne peut s'empêcher de sourire à la pensée que, si la comtesse de Salisbury avait arboré de la lingerie d'un ton satin-chair, comme ce fut la mode dans notre entre-deux-guerres, nos Grands Dignitaires se retrouveraient, aujourd'hui, tout emmaillotés de layette…! Plus prosaïquement, reconnaissons que ces affinités chevaleresques, tenant par les seuls fils d'un ruban dévolu à des reconnaissances diverses, sont bien éloignées de ce qui devrait être compris comme se rattachant à un « esprit de chevalerie », tel que nous tentons de le dégager tout au long de ces lignes.

Le syndrome de la Croisade

Qu'est-ce que cette chevalerie maçonnique, dont certains grades se sont emparés pour se revêtir des titres ? D'où vient-elle ? Qu'est-elle ? Dans un de ses nombreux textes[3], l'historien de la Franc-maçonnerie Roger Dachez répond en grande partie à la première question : *« Dès l'origine de la Maçonnerie en France, en 1736, dans la Loge du Grand Maître Derwentwater, le fait d'y introduire le port de l'épée marque une relation entre la Maçonnerie et la chevalerie. Pierre Chevallier note que la franc-maçonnerie se divisait alors entre un « ordre de société » et un « ordre de chevalerie ». Si, en Angleterre, l'épée est toujours proscrite en Loge elle s'est par contre largement imposée en France où elle était, au XVIIIe siècle un signe de noblesse et signifiait ainsi qu'en Loge il n'y avait que des « gentilshommes », manière de symboliser l'égalité maçonnique. Or l'épée est aussi l'instrument majeur de l'adoubement chevaleresque.».*

Oui, notre auteur souligne ce qui lui semble, à priori, être de nature de la geste chevaleresque. Mais pourquoi alors, les Anglais ne l'entendirent-ils pas ainsi ? Se sont-ils refusés d'entrer armés dans une sorte d'annexe de la Maison du Seigneur… ? Ou, en vrais « gentilshommes » et en se désarmant, se sont-ils mis, courtoisement, au même rang que les autres hôtes de la Loge ? Donc ce lien entre Maçonnerie et chevalerie, à travers la seule épée, resterait peut-être un peu ténu. Il se verrait aussi soupçonné d'entretenir une légère vanité d'élévation, à une première forme de noblesse, alors que l'acceptation en Loge passe d'abord par une phase d'humilité. A l'appui de ce doute, il y aurait à envisager un autre signe distinctif tout aussi symbolique. Celui de « porter chapeau », ce qui était autrefois partie de la vêture normale et naturelle de tous les hommes comme de toutes les femmes. La Maçonnerie introduisait en Loge le fait de « rester couvert », quel que soit le rang d'appartenance. Cette rupture avec les usages sociaux extérieurs pouvait tout autant manifester de la véritable « égalité maçonnique ». Le port de l'épée n'était donc pas indispensable et dans la plupart des rites il ne fut pas conservé, du moins au niveau des Loges bleues. Il faut, peut-être, rechercher un peu plus avant dans une sorte d'inconscient collectif : le syndrome de la Croisade.

[3] *La Chevalerie maçonnique au XVIIIe siècle : de quelle maçonnerie parlait-on ? »*

Monsieur le chevalier de Ramsay.

A la suite des lignes de Roger Dachez, citées plus haut, le même auteur poursuit : *« Dans son célèbre Discours prononcé le 27 décembre 1736 à Paris, Ramsay évoque l'union de ceux qui* « rétabli[ssent] les temples des chrétiens dans la terre sainte, [et] s'engagèrent par serment à employer leur science et leurs biens pour ramener l'architecture à la primitive institution » avec les Chevaliers de Saint Jean *« en imitation des israélites lorsqu'ils rebâtirent le second temple. Pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l'épée et le bouclier ».* Ainsi, selon Ramsay : *« la Franc-maçonnerie étant issue des croisades et non de simples ouvriers, elle a une origine qui se rapporte à la chevalerie. Ce thème de l'union de l'épée avec la truelle aura un grand succès, concrétisé au tournant du siècle par le grade maçonnique de Chevalier de l'Epée. ».* Tout semble dit, et écrit, dans ces propos et le rappel de ceux de Ramsay prononcés, un jour de Saint-Jean d'hiver.

Il y a là l'approximatif, le légendaire, voire le farfelu. Rétablir les temples des chrétiens en terre sainte, certes, ce fut le but de toutes les Croisades face à un Islam un peu trop conquérant. Mais ce serment d'employer science et biens pour ramener l'architecture à la primitive institution et, surtout, *« avec les Chevaliers de Saint-Jean »…* De quel chapeau Monsieur le chevalier de Ramsay a-t-il sorti cette affirmation ? La référence à un texte testamentaire, quant à la simplicité retrouvée d'un second Temple de Jérusalem bâti sous une autoprotection, sonne comme un rappel aux idéaux cisterciens en matière d'art de construire. Comment recevoir cette attestation aux « Chevaliers de Saint-Jean » ? Est-ce en rapport avec tous ceux qui se reconnaîtront dans l'évangile selon Jean, dans une Eglise de Jean, venant d'une Loge de Saint-Jean ? Ou alors, est-ce, historiquement, dans une identification avec l'ordre chevaleresque se voulant le plus ancien, celui de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ? Auquel cas, il y aurait manifestement abus de citation. Ledit hôpital fut une fondation des marchands amalfitains. Un énigmatique frère Gérard Tenque l'aurait géré, en liaison avec celui, hors les murs, de l'ordre de Saint-Lazare et ce n'est que plus tard que se constituèrent ces Chevaliers devant prendre Règle templière pour assumer leur vocation caritative. A ce titre, ils laissèrent plus de redoutables fortifications

que d'églises et de temples, leur fameux krak en témoigne. Ce n'est qu'après avoir quitté la Terre Sainte que l'ordre de Saint-Jean fit preuve de ses capacités tant à Rhodes qu'à Malte et autres lieux.

Une chevalerie maçonnique fondée sur des fatras ?

On évoque souvent « le discours de Ramsay » comme s'il n'y en eut qu'un. Il semblerait plutôt que le chevalier en composa au moins trois, resucées découlant les unes des autres et accommodées à diverses sauces. Prenant la suite des Constitutions du révèrent Anderson avec origines maçonnique remontées jusqu'au seuil du Paradis perdu, Ramsay n'hésite pas attribuer tout l'art architectural égyptien aux enseignements de Joseph : « *… qui donna aux égyptiens la première idée des labyrinthes, des pyramides et des obélisques qui ont fait l'admiration de tous les siècles.* ». Remarquez que lorsque l'on se permet d'établir tout un rite, toute une tradition, sur un mythe créé de toutes pièces à partir de dix lignes de l'A.T., comme celui d'Hiram, tout devient permis…Créer un mythe est en soi un pléonasme, mais personne n'est dupe et admet dans ce mythe sa valeur éducative voire initiatique. Le problème de Ramsay, c'est qu'il se permet de mêler des éléments mythiques ou légendaires avec ce qui fut réalités historiques, telles les Croisades. Réalités certes encore mal travaillées ou éclaircies à son époque, teintées d'une part d'imaginaire. Mais, de là à vouloir transmettre solennellement toutes ses fadaises, il faut vraiment s'adresser à des publics pour le moins complaisants pour ne pas dire un peu niais et cela… au plein d'un siècle auquel on se prétendait vouloir apporter « des Lumières ».

Reprenant le constat de Pierre Chevallier « *la franc-maçonnerie se divisait alors entre un ordre de société et un ordre de chevalerie* », reconnaissons que si l'un fut politico-philosophiquement en grande partie utopique, l'autre devint tout à fait délirant. On prolonge les références vétérotestamentaires, on tord le cou aux vérités historiques, on les invente si nécessaire, on caresse dans le sens du poil tous les aspirants à bonne noblesse et traditions, et on se construit ainsi une belle… chevalerie ! Joseph de Maistre en raillait déjà en son temps « *cette chevalerie pratiquée à la lumière de bougies et qui s'évanouit lorsqu'on sort du local* »[4]. Donc, ce serait perdre son temps

[4] *Mentionné par R. Dachez dans le texte cité.*

que de vouloir cheminer à travers toutes les créations de grades chevaleresques qui, à la limite, gonflaient un peu les égos plutôt que de prolonger cette quête vers l'humilité tant préconisée dans les voies maçonniques. Ceci ne retire rien au mérite des historiens étudiant ce processus sous l'angle des seuls faits historiques ou du phénomène sociologique. Et Roger Dachez propose :

« Considérons les conditions d'apparition de ces grades :

- *le chevalier de l'épée. Ce grade, qui se réfère au Discours de Ramsay et à un moment où l'on s'interroge sur l'intrusion de la chevalerie dans la Maçonnerie, apparaît une dizaine d'années plus tard et pendant 15 ans, de 1745 à 1760, sera considéré comme le grade final de la Maçonnerie et unanimement reconnu comme tel.*
- *au contraire le Kadosh a été très contesté.*
- *on peut s'interroger sur la nature maçonnique du Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte. Issu de la Stricte Observance Templière, ordre fondé par des aristocrates militaires allemands, chevaliers et princes régnants, tous nobles, le régime écossais rectifié prône, quant à lui, une noblesse fondée non sur la naissance mais sur le mérite.*

Ainsi, il semble que le grade de chevalier de l'épée se réfère à un idéal chevaleresque tandis que le CBCS se réfère à une tradition chevaleresque existante. La chevalerie maçonnique est-elle donc équivalente à la chevalerie civile ? Oui et non, selon le grade chevaleresque considéré. »

Par contre, tenter de percevoir la part de spiritualité dont seraient chargées des résurgences chevaleresques reste très intéressant et nous en ferons le fil du prolongement de notre démarche.

Une chevalerie romantique et romanesque

Rappelons tout d'abord que l'option spirituelle est celle qui fut prise dès la conception de la présente exploration : « *En quête d'un esprit de chevalerie.* ». Esprit étant entendu aussi bien dans le sens de sens général que comme option spirituelle. Il a été ainsi abordé l'origine et les prolongements de la chevalerie chrétienne, puis celles d'un Islam restant dans les traditions du Livre. Mais, chevaleries extrême-orientale ou africaine s'écartent de l'option déiste et il nous faudra retirer les enseignements de cette perspective.

Il doit être rappelé également qu'au XVIIIe siècle, la Contre-réforme ayant fait son œuvre en France, tout le monde ne pouvait être que baptisé, pratiquant sa religion et, en principe, croyant plus ou moins convaincu… L'Eglise se voulait régnante absolue sur les âmes et avait tout mis en état pour poursuivre les derniers *parpaillots* encore incrustés dans le territoire. En bons fils respectueux de cette Sainte Mère, ce n'était pas les représentants d'une bonne et haute noblesse qui allaient introduire dans les Loges les ferments d'un doute envers la Foi. L'origine anglaise de la maçonnerie reposait certes sur de nombreux pasteurs et autres révérends, mais l'on restait dans une mouvance très chrétienne où foi, espérance et charité étaient de mise. Donc les francs-maçons d'alors se voulaient, naturellement, chrétiens. Les Constitutions dites d'Anderson le rappelaient dès son premier article : *« Le franc-maçon ne saurait être athée stupide ni libertin irréligieux. ».* Cette cause étant entendue, une forme de néo-chevalerie, même maçonnique, ne pouvait que s'inscrire dans un cadre chrétien et dans les prolongements de la geste des grands ordres originels.

Il fallait toutefois un certain bouleversement pour introduire cette notion de chevalerie dans la franc-maçonnerie française encore débutante. En effet, une lointaine tradition, qui conserva ses thuriféraires jusqu'aux présentes dernières années, voulait que les francs-maçons soient issus des anciens métiers de bâtisseurs de cathédrales. Ramsay bouscula cette semi-légende en lui en substituant une autre sous la forme d'une possible origine chevaleresque, possible mais presque certaine selon ses propos. Il eut l'habileté de retrouver une référence testamentaire où truelle et épée se voyaient citées comme complémentaires. Art de bâtir, cathédrales et Croisades étant déjà peu mêlés dans une sorte d'imaginaire collectif, ceci pourrait expliquer l'accueil favorable reçut par les thèses du chevalier Ramsay, même auprès des milieux assez instruits ou cultivés dont était composée la Franc-maçonnerie d'alors.

L'élan du romantisme, puis du néo-gothisme du siècle suivant, ne pouvait enrayer cette progression. La Franc-maçonnerie s'en nourrit abondamment. Au XXe siècle, le développement de l'édition, la fulgurance de l'essor des techniques audiovisuelles, n'ont pas toujours servis au mieux l'impartialité historique. Les occasions étaient trop belles pour nourrir des séries de fictions où tout se voyait un peu mélangé.

Et puis, et puis, il y eut LES TEMPLIERS !!! Ah, ces Rois maudits qui tinrent en haleine la France entière… sur son unique chaîne d'alors ! Près de 650 ans après le bûcher de l'Ile de la Cité, le Temple renaissait, florissait, étalait le lot de ses plus authentiques successeurs.

Les Templiers à la source des archives.

Revenir aux sources, tel doit être le credo de l'historien. Tant a été écrit autour de la fin de l'"ordre du Temple qu'il faut en connaître la principale source manuscrite. Pour l'origine et le développement de ces moines-soldats, l'œuvre d'Alain DEMURGER, Vie et mort de l'ordre du Temple, complétée dans Les Templiers, fait autorité. Evidemment, les mordus d'ésotérisme et de pratiques déviées n'y trouveront nul grain à moudre…

Archives de France : Base de données ARCHIM.

L'affaire des templiers : les archives du Trésor des chartes (J 413 à 417)

« S'il est une affaire qui a excité les imaginations et fait couler beaucoup d'encre, c'est à coup sûr l'arrestation des templiers et la suppression de l'ordre du Temple. À l'initiative du roi de France, Philippe IV le Bel, les frères de la « pauvre chevalerie du Temple de Salomon » ont été emprisonnés, puis interrogés pour crime d'hérésie sous la direction de l'inquisiteur de France, Guillaume de Paris. Ce dossier politique et religieux de première importance a suscité une abondante correspondance entre le roi et le pape Clément V qui a finalement pris la décision de supprimer le Temple et de réunir ses biens à l'ordre de l'Hôpital (1312). Mais la chute des templiers fut avant tout le résultat d'une belle machinerie policière et judiciaire. Tout bien considéré, il reste peu de traces du suivi du dossier par le gouvernement et l'administration royale. Néanmoins, quelques pièces substantielles méritent une attention particulière, comme l'ordre d'arrestation (14 septembre 1307), le rouleau d'interrogatoire des templiers à Paris (19 octobre - 24 novembre 1307), les inventaires de biens des maisons du Temple en Normandie (13 octobre 1307), ou encore le compte de transfert des prisonniers depuis Paris vers les châteaux d'Île-de-France et la province (24 janvier - 12 février 1308). Par son volume et les détails biographiques qu'il livre sur 138 templiers, le rouleau des interrogatoires parisiens est un monument de l'histoire templière. Les Archives nationales en donnent ici une reproduction de qualité, qui permet de retrouver facilement les interrogatoires de chacun des templiers questionnés par l'Inquisition, qu'il s'agisse des dignitaires, de frères sergents ou d'un simple berger.»

Edition du procès-verbal d'interrogatoire de Paris (J 413, n° 18)

Jules Michelet, Le procès des templiers , Paris, tome 2, 1851. Edition et traduction de l'ordre d'arrestation (J 413, n° 22)

Georges Lizerand, Le dossier de l'affaire des templiers, Paris, 1923

Notre Net d'aujourd'hui fourmille de sites à la croix pattée, plus néo templiers les uns que les autres. La Franc-maçonnerie française n'avait pas attendu Maurice Druon et la télévision pour se rapprocher, par l'esprit, de l'ordre du Temple. Car, de la proposition de Ramsay d'une origine à travers l'ordre de Saint-Jean, on était passé aisément à un ordre du Temple réputé plus «sulfureux» par son symbolisme, son ésotérisme supposé, ses pratiques douteuses, etc. Certes Michelet en avait nourri les prémices avec la publication, en 1841, du premier tome du Procès des Templiers. Ceci d'après les documents conservés aux « Archives du Royaume » et dont l'historien était justement chef de la section historique. En encadré, il est ici reproduit le commentaire mis en ligne sur la très officielle base de données ARCHIM et évoquant la chute des Templiers comme *« avant tout le résultat d'une belle machinerie policière et judiciaire ».*

En faudrait-il plus pour échauffer les imaginations et rechercher les causes mystérieuses et secrètes d'un tel antagonisme où se mêleraient les soupçons, puis les assurances, d'une sorte de contre-Eglise à bases johanniques, ésotériques, directement issues de sources occultes mais retrouvées, etc. Lorsque l'on a pu constater la crédulité des milieux maçonniques en matière de manipulations vétérotestamentaires, pas étonnant que de nouvelles « sources » plus proches, historiquement comme géographiquement, aient attisé les esprits. Cette supputation se manifesta avec le grade de chevalier Kadosh, entériné dès la fin des années 1750, et développant les thèmes chevaleresque et templier.

LA CHEVALERIE DU REGIME ECOSSAIS RECTIFIE

C'est en 1778 que le Régime Ecossais Rectifié adopta le titre de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte. En 1785, le 3e ordre du Rite Français, ultime synthèse de grades au XVIIIe siècle, retient celui de Chevalier de l'épée. On insistera particulièrement sur ce R.E.R. et son Ordre Intérieur regroupant une chevalerie des CBCS. En effet et dans le cadre du «paysage maçonnique français », c'est le « système » le plus en pointe à la fois sur un plan spirituel et dans le domaine chevaleresque. De là une possible ambigüité pour des francs-maçons pas particulièrement chrétiens ou adeptes d'autres concepts de chevalerie. Tentons d'établir, sommairement, qu'elles en furent les conditions d'élaboration.

Origine du R.E.R.

Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824) soyeux et bourgeois lyonnais. Mystique, passionné des mystères de l'initiation. Voilà ce qu'en disent en général ses biographies succinctes :

« J.B. Willermoz contribue à la création de la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon et en devient le Grand Maître en 1761. Cette Grande Loge pratique les sept hauts grades de l'époque et y ajoute un huitième dénommé « Grand Maître Écossais, Chevalier de l'Épée et de Rose-Croix ». Willermoz fonde dans ce cadre en 1763 un atelier nommé « Souverain Chapitre des Chevaliers de l'Aigle Noir Rose-Croix » qui s'intéresse à la recherche alchimique.

Willermoz est admis aux premiers grades de l'ordre des Élus Coëns à Versailles en 1767 fondé par Martines de Pasqually. A sa mort, il engage avec Louis-Claude de Saint-Martin un examen complet de la doctrine des élus coëns, sous la forme de Leçons, dites «Leçons de Lyon» entre 1774 et 1776. Il précise dans une lettre de 1780 au Prince de Hesse qu'il est reçu au grade de Réau-Croix dans l'Ordre de Martinès de Pasqually.

Dans les années 1770, il entre en contact avec le baron de Hund et l'ordre allemand de la Stricte observance templière (S.O.T.) C'est sous son impulsion que se réunit le « Convent des Gaules », à Lyon, en 1778 qui reconnaît les grades de Profès et Grands Profès et constitue l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte (C.B.C.S.).

Suite à des dissensions au sein de la S.O.T., Willermoz organise en juillet 1782 le convent de Wilhelmsbad auquel assisteront des délégués européens et qui voit la création du Rite écossais rectifié. Dans cette démarche, le courant du Martinésisme n'est pas suivi par la majorité.

Le grade de Chevalier, de la Stricte Observance Templière c'est-à-dire, sous-entendu dans l'esprit d'une résurgence de l'ordre du Temple, se trouve donc remplacé, dans le Régime Ecossais Rectifié, par celui de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte.

Robert Amadou a analysé les conditions de sa création ainsi que son contenu. Il s'en est expliqué dans un article reproduit en ligne sur le site « Les Hauts Grades » mai 2005. On ne saurait écrire mieux que ce texte de l'érudit exégète (ici, une version restreinte à son essentiel.)

« Le sens du titre est ambigu, son origine a été ennuagée. Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte connote évidemment l'idée de charité, qui est le devoir essentiel dudit Chevalier, l'organisation chevaleresque, bien sûr, et particulièrement l'Ordre du Temple. Car la Cité Sainte est Jérusalem. Mais cette manière de dire Templier, qui semblerait embarrasser, a un objet précis : de déclarer que les C.B.C.S. sont des Templiers sans en être tout en étant. Ou, si l'on préfère, que le rapport de la Maçonnerie, et singulièrement du Rite Ecossais Rectifié, à l'Ordre du Temple n'est pas au juste celui que croit la Stricte Observance Templière. (Le Convent des Gaules réservera la question de la filiation templière, alors que Wilhelmsbad la tranchera dans le sens de la renonciation, sauf au plan spirituel). Que cette intention ait été celle de Willermoz et de ses amis ne semble pas douteux. Mais d'autres facteurs ont-ils contribué à forger l'expression ? »

Fondation des C.B.C.S.

« La question du titre C.B.C.S., qui donnerait son nom à l'Ordre entier de la Stricte Observance métamorphosée au plan national, fut mise sur le tapis au cours de la première séance du Convent des Gaules,

« Les respectables Frères Chanceliers requirent que la dénomination de l'Ordre fût le premier objet à arrêter, que tous les membres de l'Ordre désiraient voir abolir l'ancien nom. Ils représentent que l'Ordre avait porté pendant quelques années celui de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte dans un temps où ils n'avaient aucune possession; que son nom n'était point connu, qu'il pourrait remplir le but qu'on se propose en désignant l'Ordre sous une dénomination qui ne serait aperçue que par les membres qui le composent, et que sans cesser d'appartenir au même Ordre, on annonce, en reprenant l'ancien nom, une renonciation absolue aux possessions ; qu'ils ont eues depuis un autre nom. »

« Le 27 novembre, deuxième séance, l'objet de la dénomination de notre Saint Ordre ayant été mis en délibération, il fut arrêté unanimement qu'il serait désigné dorénavant sous la qualification de l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte. Lors de la sixième séance, le 3 décembre 1778, Willermoz lit la partie historique de l'instruction du grade, rédigée par ses soins. Le Convent statue que cette instruction serait jointe aux actes officiels du Convent.

Le 5 décembre 1778, au cours de la huitième séance, on a fixé les signes, mots et attouchements des Novices et le nouveau signe des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte. »

Le grade.

« Le grade de C.B.C.S. n'est pas un grade maçonnique, car l'Ordre des C.B.C.S. est un Ordre équestre souché sur une base maçonnique en quatre degrés symboliques. Cependant, la terminologie est assez flottante (par analogie avec le ballottement où est soumise au sein du Rite Ecossais Rectifié la question des rapports entre la Maçonnerie et le Temple médiéval). Aussi bien le C.B.C.S. est-il armé, et la Franc-maçonnerie est-elle considérée comme la pépinière du Saint-Ordre. Chaque Chevalier, au moment de son armement, reçoit, comme dans la Stricte Observance, un nom d'Ordre une devise en latin tirée des psaumes et des armes. »

« Le rituel d'armement prescrit, avant la réception proprement dite, que le Commandeur s'adresse à l'Ecuyer novice en ces termes qui annoncent le sens du grade, le sens de l'Ordre. »

« Le sanctuaire du Temple redevint l'asile de l'éternelle et auguste vérité, son parvis, celui du malheur; on y consolait la veuve, l'orphelin y trouvait un père, les voyageurs un défenseur, le malade et le pauvre des secours généreux, telle est l'origine de l'Ordre des Templiers, des Frères vertueux dont nous tirons la nôtre, et aux vertus desquels vous êtes appelé à succéder. »

« La science, cachée auparavant dans des réduits écartés où elle mettait au-dessus des besoins ceux qui la professaient, fut alors consacrée au bonheur de l'humanité ; mais le Temple s'écroula, et les Maçons propageant l'existence et les fruits d'un Ordre célèbre, le réédifièrent, adapté par une réforme sage aux besoins et à la situation actuelle de l'Europe. Il a repris dans ce siècle, le dix-huitième, son nom de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte pour l'allégorie du Saint Sépulcre de Jérusalem en Palestine, et sera, pour le reste de votre vie, une école de bienfaisance, un foyer de lumière et l'asile de l'amitié la plus douce. Par le pouvoir qui m'a été conféré, je vais vous recevoir dans le Saint Ordre. »

Dans le discours d'instruction qui suit la réception proprement dite, l'Ordre du Temple est d'emblée mis en cause : sa fondation

en 1125, ses malheurs que la jalousie de sa richesse causa, nous, dit le Commandeur : « *Nous qui sommes leurs descendants, avons une tradition bien certaine des malheurs qui ont occasionné la destruction de notre Ordre. Mais trois Templiers s'échappèrent et trouvèrent refuge en Ecosse, dans des cavernes près d'Heredom. Ils s'associèrent avec les Chevaliers de Saint-André du Chardon d'Ecosse, d'où le quatrième grade. A Heredom, en 1340, fut fondé l'Ordre des Francs-Maçons par les Templiers. ». Ils avaient prévu, et il demeure, que les trois premiers grades sont des épreuves imposées aux candidats à l'Intérieur.* » L'Ecuyer novice comprend alors le sens de son passage par la Maçonnerie. Deux emblèmes sont chers à l'Ordre des C.B.C.S. Le phénix fut choisi par les illustres fugitifs qui continuèrent le Saint Ordre pour remplacer l'ancien sceau du Temple, où figuraient deux cavaliers sur un cheval.

Altérations et déviations.

R. Amadou, note deux tendances déviationnistes qui s'ensuivirent : « *Vers la gauche, en quelque sorte, dévièrent les Frères de Francfort, Darmstadt et Wetzlar surtout, qui sous la conduite du Baron de Dittfurth résistèrent aux décisions du Convent de Wilhelmsbad. Fatigués des Hauts Grades, des Ordres intérieurs et autres superstructures, ils n'en voulurent plus rien savoir. L'Union éclectique naquit de leur lassitude et de leur maçonnisme éclairé plus qu'illuminé.* »

« *A droite, l'histoire du Chapitre des C.B.C.S. de Francfort, début XIXe. Des C.B.C.S. allemands auxquels vinrent se joindre quelques C.B.C.S. de Strasbourg, les uns et les autres membres en outre de la Grande Profession, et fervents de théosophie, gardèrent, dans une Allemagne peu favorable, leur fidélité au R.E.R. - mieux vaudrait dire ici à l'Ordre des C.B.C.S. Car s'ils innovèrent eux aussi, ce fut pour détacher l'Ordre intérieur, dont ils constatèrent crûment le caractère non maçonnique, des quatre premiers grades du R.E.R.. Dans leur néo-Ordre des C.B.C.S., ils admirent des profanes, se contentant de leur communiquer, avant de les recevoir Ecuyers Novices, non pas les grades, mais les cahiers des grades symboliques. Vers 1830, ce Chapitre cessa ses travaux.*»

Voilà comment ce grade, ou cet état, de C.B.C.S. n'a pas été perçu par tous les délégués présents ou à qui il en fut transmis…

Questionnements.

A la lecture des pages précédentes et des textes de référence qu'elles reproduisent, on ne peut s'empêcher d'être envahi par une certaine gêne. On a quelques difficultés à se retrouver dans ces mélanges de références diverses. Un Ancien Testament élargi, prolongé voire manipulé ou falsifié. Des Templiers surgissant à Heredom en 1340 pour fonder la F.M.. Des C.B.C.S. s'estimant « *Templiers sans en être tout en étant* » (sic R. Amadou) alors que l'on ne sait presque rien des conditions de leur formation et de leur développement, la première relation écrite étant celle de Jacques de Vitry, un siècle plus tard.

Un franc-maçon peut admettre la restitution et le vécu de mythes fondateurs, formateurs, initiatiques. Mais lorsque la vision mythique se confond avec l'histoire proche tout en véhiculant des contre-vérités, jusqu'où, peut-on les accepter ? Passe encore que ceci ait été plus ou moins entre-aperçu en un XVIIIe siècle mal informé, mais en notre XXIe féru d'études historiques selon une « distanciation académique »… Une réflexion intervient alors : pourquoi la Franc-maçonnerie s'est-elle ainsi entichée de titres de « *chevaliers* » au point d'en arriver à ce stade de véritables manipulations et alors qu'elle avait débuté par la belle appellation de « *Compagnon* » du métier ? La pratique de l'abstraction de *L'Art du Trait* n'était-elle pas assez porteuses de méditations universelles et quasi métaphysiques ? Les exemples ci-dessus montrent qu'en des temps de disparition des ordres, ce sont ces connaissances du métier qu'il eut mieux convenu de maintenir ou de remettre en valeur. Le chevalier Ramsay porte quelques responsabilités en la matière, lui qui avait tant couru pour rassembler les quartiers de noblesse indispensables à sa propre titulature. Et puis, il y eut les quiproquos nés de ses discours où Croisade et ordres afférents semblaient reprendre vigueur et actualité. Mais n'était-ce pas le but caché qu'il poursuivait pour la formation d'une maçonnerie chrétienne ?

Et puis, et puis, il avait sans doute et surtout, l'indécrassable vanité humaine, ce besoin effréné de reconnaissance en se parant de titres. Ce n'est peut-être pas par les « Hauts Grades » que la Franc-maçonnerie originelle a perdu ou vendu son âme, mais plus par les titres abusifs qu'elle leur donna. On oserait à peine les énumérer sauf à en pouffer de rire ou à verser une larme de compassion.

Et là, malheureusement, la chevalerie, ou du moins son appellation, fut très largement et uniformément mise à contribution… Point de rite qui n'eut ses chevaliers de quelque chose, *fleurtant* parfois avec d'anciennes et authentiques références. Ah, quel attrait que ce Temple dont on souhaiterait se parer, voire établir une résurgence en sa modeste et propre personne… Et les croix pattées sur blancs manteaux ne firent plus peur à quiconque…

Ces manteaux, recouvrant tout un autre harnachement, posent d'emblée un problème. Après avoir été remarqué par son humilité et sa modestie, on sait que l'on va devoir prononcer des sortes de vœux commençant par une aspiration à la pauvreté (mais sans doute du seul esprit…). Et puis, presque en même temps, l'on est prévenu du caractère onéreux de l'équipement à prévoir (dont liste sera jointe). L'impétrant se précipite donc chez le marchand de fripes maçonniques, ou sur Internet, et là, il constate que la note s'élèverait aux alentours de 1.500 euros !!! Beaux débuts dans la modestie, le dénuement et le caritatif, surtout si l'on compare à la modeste pièce de 2 € glissée dans le tronc à chaque Tenue… Certes, lors de l'adoubement dit *armement*, il est indispensable de revêtir, symboliquement et physiquement l'écuyer d'une sorte de vêture à caractère presque sacerdotal. Mais de là à devoir lui imposer l'acquisition de tout un équipement personnel et définitif qu'il ne ressortira que trois ou quatre fois par an, on peut s'interroger.

On peut s'interroger, en particulier, sur la possession et l'accaparement personnel de ce harnachement. D'autant que, à qui se voudrait néo-templier ou dans le droit fil d'une résurgence du Temple, il pourrait être rappelé que la Règle dudit prévoyait que manteau, vêtements et destriers étaient fournis, et éventuellement repris, par l'Ordre. Et ce point précis porte sans doute la patte d'un saint Bernard qui, dans son *Eloge de la Milice,* ne manquait pas de fustiger les excès vestimentaires des chevaliers profanes ou profanateurs des vertus chevaleresques. Alors, que le premier geste du futur C.B.C.S. soit de se ruiner en vêture n'est pas de très bon augure pour la suite. Certes la chevalerie de l'Ordre Intérieur du RER n'est pas censitaire et il est évident que nul Frère ne se verra empêché par son impécuniosité. L'Ordre y pourvoirait.

Pourquoi ne serait-ce pas la règle commune, avec abondement d'un fonds créé à cet effet ? Au fil des départs vers l'Orient Eternel, les équipements seraient transmis, tailles étant adaptées, aux nouveaux arrivants dans l'Ordre. Ceux-ci recevraient alors, sur leurs épaules, la charge très symbolique de leur(s) Ancien(s). Voilà qui aurait une toute autre allure qu'une provenance à partir d'un catalogue en ligne… suivie d'une livraison par colissimo…

Un jour où ce point était débattu, un hiérarque avança que certains CBCS souhaitaient rester propriétaires de leur vêture et, éventuellement, pour se faire inhumer en elle. Bon. Mais cela pose deux sortes de problèmes à propos du regard porté sur cette matérialité. D'une part vouloir conserver, par delà la mort, une certaine marque d'un état acquis pourrait faire montre d'une ultime vanité, comme si Dieu ne savait reconnaître les siens même sans signe distinctif. D'autre part, pour un chrétien, se voulant marcher dans les pas de Jésus, un débat médiéval ne porta-t-il pas sur le thème *« Christ était-il possesseur de son manteau ? ».* Le même Christ qui, au matin de la Résurrection, replia le linceul au bas de la dalle sur laquelle reposa son corps… Cela devrait inspirer un CBCS… Ou alors, plus trivialement, on pourrait évoquer, après le syndrome de la Croisade, celui de l'Egypte Ancienne. Se faire inhumer en grand tralala de chevalier suppute une préparation préalable : éviscération, décervelage, plongée du corps dans du natron pendant quarante jours et jusqu'il soit desséché. Puis embaumement, bandelettes, etc. Par contre, et sans être médecin légiste, on peut se douter de ce que devient un cadavre, dans sa housse de plastique et sa boîte en bois posée au fond d'une tombe humide. Au bout de trois semaines qu'en est-il du blanc-manteau ? Est-ce vraiment le destin que lui vouait le défunt ? Singulier manque de lucidité car, s'il eut voulu que cette vêture symbolique restât longuement attachée à son souvenir, que n'en a-t-il pas recouvert les épaules d'un plus jeune frère-chevalier? Voilà ce qui aurait pu être répondu au hiérarque soutenant la thèse de l'appropriation individuelle, plutôt que collective. Ceci n'est sans doute qu'un détail mais, joint à d'autres, il montre la nécessité d'un long mûrissement dans le cheminement vers un état chevaleresque. Celui-ci débutant en principe depuis l'apprentissage, c'est ou devrait être le cas dans toute forme de chevalerie.

La chevalerie maçonnique, monopole chrétien ?

Si l'on en croit l'origine chrétienne des différents ordres chevaleresques médiévaux, ce serait aussi le cas d'une chevalerie maçonnique se plaçant dans leur sillage. De plus les ordres se mettaient alors sous l'autorité directe du pape de Rome et devenaient parfois le bras armé de l'Eglise.

Si par ailleurs, l'adoubement et la remise de l'épée étaient, et restent, en rapport avec les Croisades et l'ordre du Temple, le chevalier franc-maçon ne peut qu'être convaincu et animé par une foi de nature chrétienne. Le contraire semblerait peu vraisemblable ou alors placerait l'impétrant dans une position intime peu confortable, voire dans un total porte-à-faux. Comment cela pourrait-il en être autrement ? D'où une question : la diversité des sensibilités maçonniques est-elle compatible avec une progression à travers des grades dont nombreux portent des appellations chevaleresques, donc chrétiennes ? Par exemple, huit grades des 33 du REAA un titre de chevalier. Nous nous rapprocherions alors d'un simple « ordre de société », tel que le constatait l'historien Pierre Chevallier, et dans lequel l'appellation de chevalier ne serait qu'une marque de distinction honorifique. Point, dans ce cas, de préoccupation spirituelle, comme pour un chevalier de la Légion d'Honneur pouvant s'avérer athée convaincu. Ce qui est plus étonnant, c'est lorsque de très respectables maçons C.B.C.S. font spontanément aveu du même athéisme !!! Le cas fut entendu…

Les fondements maçonniques, par leur infinie tolérance, ne sont pas des plus clairs dans leurs principes. D'un part, il est sagement convenu que, pour une meilleure quiétude des Loges, il ne sera abordé propos *« ni de religion, ni de politique ».* Sauf sans doute pour les pratiquants du RER qui ne causent que de la première, ou que de ceux de certaine rue cadette où la deuxième est assez débattue. Soit... De sages Anciens préconisent également que la progression initiatique proposée ne saurait conduire à une voie de réalisation spirituelle, les états de conscience restant de la nature de l'intimité de chaque Frère. Bien… Par là-dessus, vient se situer une « régularité », de soumission anglo-saxonne, dans laquelle on ne saurait être admis sans l'acceptation d'un déisme très ouvert, voire très confus ou diffus, mais déisme quand même.

Et tout ce beau monde peut néanmoins recevoir les divers grades de chevalerie propres à leurs différents rites ! Le Régime Ecossais Rectifié n'est pas exempt de telles ambigüités. Sa finalité templière le voudrait papiste, ainsi que l'étaient un Willermoz ou un Ramsay fraichement converti. Or, il est connu que ce RER est largement ouvert à toutes les formes de la sensibilité chrétienne. Mais jusqu'où peut se convaincre le franc-maçon pratiquant ce rite ? La question ne sera en général pas posée ! Cela reviendrait à se demander : qu'est-ce qu'un chrétien, comment et quand se sent-on chrétien ?

Les nuances sont multiples. De nature culturelle, par fidélité à un environnement ayant baigné une formation enfantine, par les arts sacrés nous entourant et développant notre sensibilité. Par reconnaissance de la valeur morale, éthique, philosophique, d'un message d'amour prononcé depuis la Palestine. Et bien d'autres motifs encore… Le RER reste ouvert à toutes ces subtilités et il en fait preuve dans un article de Wikipédia, organe dont il est pourtant de bon ton de se gausser habituellement. Mais là, manifestement, cet article « *R.E.R.* » est rédigé de première main, pour ne pas dire de main de maître, compte tenu de ses références détaillées à une charte adoptée à Avignon le 6 décembre 2008. Que lit-on :

« Le R.E.R. est chrétien, mais selon les groupes qui le mettent en œuvre ce christianisme est admis soit dans un sens strict faisant référence à la Sainte Trinité et à l'Incarnation du Verbe, soit dans un sens plus large du terme, c'est-à-dire sans référence aux dogmes chrétiens. ». Oui. Ceci reviendrait à admettre que l'on pourrait accepter de suivre Jésus, mais en s'arrêtant lorsqu'il devient Christ ?

« Référence aux valeurs morales et à l'approche ésotérique du christianisme des origines et plus particulièrement celui de Jean, dont l'Évangile ouvert au Prologue préside à tous les degrés du Régime. ». Cela reste dans une bonne pratique assez commune en Franc-maçonnerie mais il y aura alors beaucoup à travailler par rapport à « l'approche ésotérique du christianisme des origines ». Quant à l'ésotérisme de l'Evangile selon Jean, ce serait ouvrir la porte à certain johannisme, aussi énigmatique que les aspects sulfureux attribués à celui de l'ordre du Temple.
« Référence à un principe de transcendance dégagé de tout aspect dogmatique qui ressortirait notamment d'églises, de communautés

religieuses représentatives ou organisées. ». Ce principe général de transcendance rejoint la connotation vaguement déiste, souhaitée et soulignée à propos de la Franc-maçonnerie dite « régulière ».

« *Il n'appartient pas aux Régimes susvisés de qualifier le caractère révélé d'une vérité. Cette transcendance s'identifie à une Parole vivante dont le flux circule par l'effet d'un travail maçonnique... ...Ainsi, tout membre des Régimes susvisés est parfaitement libre de son éventuel engagement religieux personnel et il lui est reconnu une liberté absolue de conscience.* » Voilà un propos sur lequel il y aurait beaucoup à méditer et à écrire. Qu'il soit maçonniquement acceptable ne pose pas de problème, l'est-il réellement possible dans le cadre du R.E.R. ? Aux quatre premiers grades sans doute, mais dans un Ordre Intérieur de nature chevaleresque et chrétienne ?

Lorsque l'on se voit propulsé à l'insigne honneur de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte,* peut-on être, autrement et de conviction, que CHRETIEN ? Il est rappelé d'entrée à l'impétrant que « *l'ordre est chrétien.* ». Ce qui est son choix. Mais à cet état de CBCS, on ne peut plus être chrétien de culture, d'affinité, de fidélité ou de complaisance. On se doit d'être chrétien de cœur, de vie, de foi, d'espérance et de complète adhésion.

Etre chrétien, n'est-il pas alors l'acceptation totale du mystère de la foi ? A savoir : après avoir suivi Jésus dans ses enseignements et jusqu'au Calvaire, est-on prêt à reconnaître et à accepter le dogme de :

… ces trois jours séparant le Golgotha …
… du tombeau de la Résurrection ?

Sinon, il n'y a pas, il n'y a plus de chrétienté !

Il faudra alors rechercher, ailleurs, une forme chevaleresque, formant l'être dans le respect des valeurs morales, éthiques, mais aussi physiques, propres à le distinguer de ses semblables. Puis, explorer et ouvrir des chemins permettant une espérance de réalisation à notre humanité. Cette aspiration à une chevalerie universelle, agnostique, mais néanmoins spirituelle et mystique, quoique à l'écart de toute religiosité, a été pratiquée en d'autres contrées. Les articles précédents ont abordé des exemples. Le prochain tentera d'en proposer des possibilités en milieux maçonniques.

Par Jean-William Varlot

CHRISTIANISME, HINDOUISME et BOUDHISME : APERÇU SUR LEUR PÉDAGOGIE SPIRITUELLE

I – INTRODUCTION

Le mouvement dit du «*Nouvel-Âge*», s'il traduit incontestablement un réveil spirituel de nos contemporains, tout au moins de leur intérêt nouveau pour les questions religieuses, n'en demeure pas moins confus dans sa connaissance des voies spirituelles des autres religions.

Qu'entendons-nous par le mot «spirituel» ? Nous y distinguons une triple quête chez l'homme : celle du bonheur durable, celle de l'ouverture au monde et aux autres, enfin celle du Salut compris comme l'assurance de la survie heureuse après la mort. Pour les uns elle est intériorité, pour d'autres dévotion à Dieu, pour d'autres enfin engagement caritatif. La vie spirituelle n'est-elle pas, en définitive, *humanisation* d'un niveau supérieur par un accès à la transcendance, à la maîtrise intérieure, à la connaissance, à l'ouverture, bref à l'Amour ?...

Dans les pages qui suivent, nous nous efforcerons de résumer les points essentiels de la doctrine de chacune de ces religions et de leurs méthodes de développement spirituel, telles que nous les avons comprises (l'islam n'était pas au programme de nos études à l'ISTR).

HINDOUISME

I – DOCTRINE

1- ***Identité de l'âme individuelle Atman, et du Brahman :*** l'âme universelle et impersonnelle, analogue à Dieu pour les monothéistes. Cependant, à partir du IXe siècle, le philosophe Shankara distinguait deux niveaux de la divinité : le personnel et plus haut, l'impersonnel, l'inconnaissable. Ramajuna (11e-12e siècles), par contre, distinguait l'âme individuelle du dieu personnel, concept fondamental.

2- ***Existence d'une matière primordiale et éthérique,*** dénommée *Prana,* force et énergie spirituelle qui imbibe la matière et les êtres vivants. Les Yogis la ressentent.

3- Les êtres vivants se hiérarchisent selon leur niveau de conscience, valeur primordiale de la spiritualité orientale. Entre les êtres humains, les états de la conscience de veille varient selon l'âge, l'éducation, le milieu, la culture, l'éthique personnelle et la pratique religieuse. Trois mots clefs : *Sat-Chit-Ananda* que l'on traduit par le triptyque Existence-Conscience-Béatitude ; cela exprime *un état d'Être à réaliser.*

4- L'être humain vit sous l'influence permanente de trois forces : les Gunas, qui s'équilibrent plus ou moins selon les individus, et s'expriment par des tendances psychiques et affectives :

- Sattva ______ sérénité, pureté spirituelle et éthique
- Rajas ______ activité, avidité, désir intense, colère
- Tamas ______ torpeur, paresse, fatigue.

Le pratiquant cherchera donc à renforcer en lui la composante *«sattvique».*

5- Les Hindous croient à la réincarnation et à la rétribution existentielle, mais non juridique, des actes, car ceux-ci laissent une trace au niveau de l'âme. La résultante psychique et spirituelle d'une vie, de tous nos actes, se nomme «*Karma*» et il conditionnera le déroulement de la prochaine vie, évènements et comportements de l'intéressé. La vie humaine et collective étant un cycle permanent comme dans la nature, la doctrine hindouiste nie le *sens de l'histoire vers une fin dernière* (tout comme le bouddhisme).

6 - Le but de la vie humaine pour l'Hindou est d'échapper progressivement (les Bouddhistes : rapidement) aux cycles malheureux des réincarnations successives. Ils s'y consacrent en se spiritualisant grâce à la pratique religieuse et éthique, et à celle d'exercices spirituels très spécifiques. Le but final est *la Libération intérieure Moksha.* Certains en attendant, chercheront par ces mêmes exercices, à provoquer en eux l'extase Samadhi.

7- Les Hindous révèrent une multitude de déités, bien qu'ils croient en un *Dieu personnel «Isvara»* (la dualité) et au-delà, *en un Dieu impersonnel «Brahman»* (la non-dualité).

Les principaux dieux (la «Trimurti de Brahman») sont :

- Brahma ______ le créateur

- Shiva ________ le destructeur
- Vishnou _____ le conservateur.

S'y ajoute la Shakti, la Mère Universelle, incarnation de la nature féminine du dieu. Dieu, selon la majorité des Hindous, est androgyne - contrairement à la conception patriarcale et masculine de l'Occident.

II- LA MÉTHODE

Contrairement au moine bouddhiste du «Petit Véhicule», l'Hindou est convaincu qu'il peut suivre sa Voie spirituelle tout en s'insérant dans le monde, en s'y mariant, en éduquant ses enfants et en y travaillant. Ce n'est qu'après avoir rempli ses devoirs et pratiquer sa religion, une vie morale et ses exercices, qu'il pourra se retirer comme ermite «le Sannyasin» en fin de vie. Mais certains s'y adonnent dès leur jeunesse. Les principaux moyens sont les suivants :

1- La conduite morale : la mise en pratique des règles morales (*Nyama et Yama*) dans la conduite de chaque jour est impérative pour réussir la pratique du Yoga et l'approfondissement spirituel *Nyama*. On veillera en permanence à la pureté des intentions, des pensées, des paroles et des actes : *Sila.* La continence et la chasteté *Brahmacharya,* sont exigées des Sannyasins, car l'énergie sexuelle doit être sublimée. La non-violence *Haminsa* est tout particulièrement recommandée, parfois pratiquée avec excès par les *Jaïnistes,* qui hésitent par exemple à tuer une mouche par respect de la vie.

2- La dévotion Bhakti en invoquant et en révérant le dieu de son élection l'Ista. Les offrandes matérielles, les prières, les pèlerinages et le chant permanent du Nom du dieu le *Mantra,* appellent Grâce et protection sur les dévots.

3- La pratique régulière du Yoga : elle vise à réaliser l'union consciente et permanente de l'esprit et du corps. Le fruit en sera la maîtrise intérieure des idées, images, paroles et actes. Outre la prise de conscience du corps par la pratique de postures *les Asanas,* sélectionnées et appropriées – on distingue quatre sortes de Yogas : *Hatha* (postures), *Karma* (travail désintéressé), *Bhak*ti (dévotion) et *Jnana* (connaissance).

Le noyau efficace et principal du Yoga est l'apprentissage du *contrôle de l'activité mentale.* On doit s'efforcer de vivre l'instant présent, de chasser les mauvaises pensées et images ; cette discipline de l'imagination conduit au *calme émotionnel.* Un accent important est mis sur le *contrôle de la respiration* (*Pranayama*) qui favorise la concentration mentale.

4- Le séjour périodique dans un Ashram (monastère hindou) permet d'approcher et de recevoir l'Enseignement et l'influence du Maître spirituel le *Gourou.* Les grands Maîtres contemporains de l'Hindouisme sont : Shri Ramakrishna, Swami Vivekananda, Rabindranath Tagore, Shri Aurobindo, Ramana Maharshi, Ghandi, Shivananda, Swami Ramdas.

De nos jours, Swami Chidananda est une des grandes figures vivantes de l'Inde moderne ; citons une sainte célèbre : Ma-Ananda-Mayi, décédée en 1985 - et actuellement Amma (qui vient régulièrement en France).

5- L'Advaïta-Vedanta : on signalera au lecteur qu'une des doctrines situées à la charnière de l'hindouisme et du bouddhisme est l'Advaïta-Vedanta du philosophe *Shankara* (IXe siècle). Cette approche dite «*de la non-dualité*» a été pratiquée par Ramana Maharshi, le grand Sage qui a initié le moine chrétien le Père Le-Saux. Le principe de cette voie est un changement d'attitude intérieure, entraînant une dissolution progressive sinon un recentrage, de l'*Ego,* entité psychique d'auto-défense et de régulation de la personne, mais irréel selon l'Advaïta, comme selon le bouddhisme.

- BOUDDHISME -

Le *Bouddha,* ou *Sakyamuni,* a prêché sa Doctrine dite de «*L'Éveil*», aux environs du Ve siècle avant l'ère chrétienne. D'ascendance royale hindouiste, jeune, le Prince Siddharta fut choqué par la misère et la souffrance du monde, et cela déterminera sa vocation à suivre la Voie spirituelle du *Brahmane.*

Il renonça aux honneurs, au pouvoir, aux avantages matériels, pour se lancer dans la pratique d'un ascétisme de grande austérité. Il cherchait intensément à comprendre la cause de la souffrance, à rechercher le bonheur intérieur et à déterminer les voies pour y accéder. Finalement, et après bien des efforts infructueux, il parvint

à trouver la *Voie du Milieu* (ni ascétisme sévère, ni consommation exagérée des plaisirs du monde) ; puis un jour, il reçut l'*Illumination* à Bodgaya, près de Calcutta. Il devint l'ÉVEILLÉ.

I – LA DOCTRINE

1- Le Bouddha reçoit la Triple Science : la *compréhension philosophique* du monde – la connaissance du cycle des vies le Samsara (mémoire des vies antérieures, connaissance de la mort, et renaissance des êtres) – et enfin, *l'extinction de tous ses désirs,* avec l'obtention *de la quiétude* intérieure permanente. Après son Éveil à la vraie vie, assimilable à une résurrection intérieure de son vivant, le Bouddha commença à prêcher sa Doctrine ; elle est exposée dans son premier Sermon à Bénarès.

2- Les Quatre Nobles Vérités :

- la vie est *souffrance* (physique, mort, maladie, vol, perte d'un être aimé, vivre avec un être indésirable)
- la cause de la souffrance est *le désir,* la soif d'exister
- il est possible de supprimer cette souffrance et cette insatisfaction «ontologique»
- c'est le noble chemin de *l'Octuple Sentier* (la Voie du Dharma).

3- Dieu n'est pas pensable, selon les Bouddhistes qui ne se prononcent pas. Il en est de même pour l'âme individuelle.

4- Tout change et tout est impermanent dans le cycle répété des morts et renaissances (Réincarnation).

5- La personne humaine n'existe pas. Elle est impersonnelle, changeante comme ses cinq composantes *Skandias* : matière, sensations, perceptions, volitions. En réalité, il semble que sous le nom de personne est désigné l'Ego, ou l'automate qui régule et protège notre vie, probablement distinct de la personne ultime, l'individu autonome et éternel.

6 - La matière n'existe pas. Elle est un composé d'énergie, de cohésion et de structures mentales organisées.

7 - Le but de la vie est la Libération intérieure, en échappant le plus rapidement possible au cycle de la réincarnation. Le Nirvana serait un *état de totale quiétude intérieure et de discernement,* celui du Sage accompli.

8 - Le Bouddhisme s'est développé en deux branches principales : le Grand Véhicule *Mahayana*, et le Petit Véhicule *Hinhaya*. L'adepte de ce dernier, très présent en Asie du Sud-est, se préoccupe plus de son développement personnel que du sort de ses semblables. Le Grand Véhicule regroupe les moines qui veulent s'intéresser au sort des autres, avec un regard de *compassion*. La différence principale tient en particulier à la Doctrine du *Bodhisattva* et, selon cette croyance, Sakyamuni l'homme qui s'éveilla à la Vérité totale, avait en fait atteint l'état transcendant de *Bouddha*, c'est à dire celui de l'Eveil total. L'adepte du Mahayana prie et révère le Bouddha suprême, invisible, pour en recevoir Sa Grâce. Au Japon, cette Voie est dénommée le *Bouddhisme Amidiste* ; c'est en fait, une Voie de Foi.

9 - La Voie bouddhiste est celle de la Vie Monastique.

II – LA MÉTHODE

1- L'Octuple Sentier

Compréhension juste Pensée juste	SAGESSE
Parole juste Action juste Moyens d'existence justes	Discipline MORALE
Effort juste Attention juste Concentration juste	Discipline MENTALE

2- Commentaires

- L'effort permanent d'attention aux objets, aux autres, aux idées, associé à celui de la discipline morale, crée un état permanent de concentration – qui favorise l'intuition, le bon fonctionnement de la pensée et donc, une approche concrète et non duelle de la réalité phénoménale.
- La pratique régulière de l'attention à notre corps, aux objets, et la prise de distance de l'observateur, produisent l'atténuation des désirs et des émotions. Le Bouddhisme cherche à lutter contre les tendances malfaisantes de la nature humaine (jouir, dominer, posséder…). Cette attitude conduit alors à *l'équanimité intérieure.*

- La Voie bouddhiste mènerait à une grande humilité et à la sérénité chez le moine. Selon ses adeptes, cet état faciliterait l'exercice de la volonté mieux éclairée, et disposant de plus d'énergie physiologique et spirituelle pour mieux agir.
- La critique principale adressée à cette Voie, notamment celle du Petit Véhicule *Hinaya*, est rappelons-le, que la personne se préoccupe d'abord de son bien-être personnel avant celui des autres et de ses proches. Il est vrai que le Bouddhisme est un gigantesque effort de l'être humain pour assurer son salut sans l'aide de Dieu, et par ses seules forces. C'est au début de l'ère chrétienne, ce que saint Augustin reprochait aux thèses du moine Pelage.
- Le *Bouddhisme Tibétain* est une Voie mixte, qui utilise certes celle de l'Octuple Sentier, mais mélangée à des rites incantatoires ainsi qu'aux pratiques magiques *(Lamaïsme).* Dans la préparation spirituelle des novices, l'accent est mis au départ sur l'apprentissage *du silence mental* et oral (la période de réclusion et d'isolement des novices est de 3 ans, 3 mois, 3 jours, 3 heures, 3 minutes et 3 secondes).
- La Voie du Bouddhisme Zen exige l*a méditation assise le Zazen,* ou la résolution d'énigmes intellectuelles *les Koans.* Cette Voie vise à atteindre à l'extinction naturelle de l'activité mentale au niveau le plus profond. Selon les moines Zen, c'est alors que la connaissance par voie intellectuelle discursive est remplacée par celle de l'intuition, qui colle à la réalité à la fois de l'objet extérieur, et de la source existentielle intérieure. L'œil mental voit alors d'un double regard.
- Autre critique : l'apprentissage de l'état du non-désir, s'il peut favoriser la paix dans les relations interhumaines, pourrait pénaliser notre actuelle société de consommation, dont le fonctionnement correct est encore nécessaire pour les faibles, les exclus, les pauvres, et l'emploi.

CHRISTIANISME

I – LA DOCTRINE

1- Elle est inscrite dans le CREDO (symbole des Apôtres). Le chrétien croit en :

- un Père tout puissant, créateur de la terre et du ciel
- Son Fils unique Jésus-Christ

- qui a été conçu du Saint-Esprit
- né de la Vierge Marie
- a souffert sous Ponce-Pilate
- a été crucifié, est mort, a été enseveli
- est descendu aux Enfers
- est assis à la droite de Dieu, le Père tout puissant
- d'où Il viendra juger les vivants et les morts
- l'Esprit-Saint, à la sainte Eglise Catholique, à la Communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la Vie éternelle.

AMEN.

2- L'essentiel de la croyance chrétienne se résume ainsi :

- il existe un Dieu personnel, créateur de l'univers visible et invisible. Ce Dieu personnel est à la fois Miséricordieux et Justicier. Il intervient dans le monde par Sa Providence, en nos cœurs par Sa Grâce, et cela gratuitement. Ceci est la Foi d'Abraham, celle des trois religions monothéistes issues de l'Ancien-Testament.

• Le Christ entité divine, *unique chemin et médiateur* entre Dieu et les êtres humains, s'est incarné en Jésus. L'originalité du christianisme est d'insister sur la nécessaire présence d'un médiateur invisible entre Dieu transcendant et l'être humain. Le Christ, entité éternelle, a une *double nature : à la fois divine et humaine* selon l'essence de l'être humain. Il peut donc comprendre l'une et l'autre et Il est, en quelque sorte, un « sas » de communication. Il exerce en nous, une action de transformation spirituelle.

- Jésus était thaumaturge, guérissait et ramenait à la vie des malades décédés. Il pouvait agir sur les éléments (voir «*la tempête apaisée*»). Sa *Résurrection* après Sa Mort, ainsi que celle de Son ami Lazare, dont les Apôtres ont été témoins, attestent la toute Puissance et l'Existence de Dieu.
- Un des aspects marquant de Sa Doctrine, est que chacun d'entre nous est suivi et aimé par Dieu, *personnellement* – et qu'Il peut pardonner gratuitement nos péchés, indépendamment de nos mérites.
- Nous sommes entravés dans nos attitudes, compréhension de la réalité et actions, par une pollution interne attribuée *au péché*

originel d'Adam. Celui-ci se transmettrait mystérieusement des parents à l'enfant à naître. Cette doctrine, en partie contestée de nos jours, serait une des causes de *«la névrose chrétienne»* = le sentiment permanent de culpabilité.

- La conception de nos péchés personnels, contrairement aux Orientaux, est essentiellement d'ordre juridique : *Dieu le Christ tiendrait,* pensent de nombreux Chrétiens, *une comptabilité de nos bonnes et mauvaises actions.* Des théologiens modernes ont une vue plus humaine sur ce sujet : ils pensent que nos manquements laissent des traces négatives dans l'inconscient.
- Comme on le verra à propos de la Méthode, le christianisme est la seule religion dont le fondateur a institué un mode de communication avec ses fidèles : *l'Eucharistie.*
- Le Message essentiel pour le chrétien est d'exprimer dans sa vie *l'Amour de Dieu et du Christ pour Dieu, les autres, la nature, et soi-même bien compris.*
- *Le Sacrifice du Christ* a scellé une *Nouvelle Alliance* entre Dieu et l'Humanité, le Peuple de Dieu selon le Concile de Vatican-II. La dimension communautaire est aussi primordiale que le Salut individuel.
- *L'Eglise communauté des croyants,* est dispensatrice des *Sacrements* – actes opérés par le *Prêtre célébrant* et dont la symbolique signifie *une réalité spirituelle déjà là, et réveillée par le cœur du croyant.*
- Le But de la vie chrétienne s'exprime par le mot *Salut* – qui est l'assurance pour le chrétien de parvenir à la Vie éternelle après la mort, et si possible de son vivant au bonheur authentique (*«le Royaume des Cieux : un état du cœur»*, écrivait Pascal).

II – LA MÉTHODE

La Méthode peut se résumer ainsi qu'il suit :

1- La FOI car le chrétien doit se sentir *relié* affectivement et de façon sacramentelle au Christ. Cette foi est un don gratuit de Dieu. Elle procure la Lumière au croyant pour comprendre le Message, sa propre condition pécheresse, et recevoir la Force pour bien agir.

2- La conduite morale qui est le respect des Dix-Commandements (le Décalogue de l'Ancien Testament).

3- Le Détachement des richesses, et *la Tempérance* dans la consommation des biens et des plaisirs de ce monde.

4- Le Pardon des offenses.

5- La Charité, c'est à dire la volonté d'aimer, d'aider et de secourir son prochain. Il est probable que *cette ouverture à l'autre,* ou à *l'altérité* comme le disent les philosophes, provoque *un décentrement* ainsi qu'une *déprise psychologique* et salutaire de la personne, de son Ego. C'est là une des clefs de l'approfondissement et de l'ouverture spirituelle du chrétien.

6- Le Respect de la vie humaine.

7- La Confession des fautes, ce qui allège l'inconscient et rétablit la relation avec le Christ (*la Réconciliation*).

8- L'Éducation Religieuse avant l'adolescence, pour sensibiliser le jeune enfant au sens du Sacré.

9- Le recours régulier aux Sacrements et en particulier, à la participation de la vie de l'église.

10- La Prière régulière.

Il semble que la *voie mystique* ne soit pas primordiale, car l'église estime que le chrétien doit passer par sa médiation et celle du Christ. L'orthodoxie des croyances définies dans le *Dogme* paraît essentielle, comme celle de l'engagement social. Pour les religions orientales de l'Asie, c'est tout le contraire car l'accent est mis sur *l'orthopraxis* (la pratique spirituelle).

Jadis, au temps des premiers chrétiens, la pratique et l'obtention des fruits spirituels était plus facile. La famille nombreuse était un remède contre l'égoïsme et l'artisanat, mode principal de production, facilitait la concentration mentale et enfin, la vie rurale et le contact avec les autres et la nature. De nos jours, l'Église est confrontée aux difficultés de la formation spirituelle non seulement des jeunes, mais des adultes vivant dans un milieu urbain, où règnent de plus en plus l'exclusion, la pollution physique, et celle mentale par les médias.

Il semble que la Grâce divine et la pratique traditionnelle de l'éducation chrétienne ne suffisent plus à améliorer le comportement des humains et des chrétiens. Nombre de nos contemporains

s'interrogent sur le déficit d'intériorité spirituelle d'un grand nombre de baptisés... L'engagement social du chrétien nécessite en effet une foi profonde, ainsi qu'un comportement éthique et caractériel, propice à la rectitude et à l'efficacité de son agir auprès de ses frères et sœurs dans la Foi.

Le rôle futur du prêtre, à supposer qu'ils restent en nombre suffisant, ne peut se limiter à expliquer et à prêcher la Parole évangélique, ainsi qu'à dispenser les Sacrements. Il lui faudra être de plus en plus un pédagogue et un *maître spirituel* pour les jeunes, et surtout pour les adultes.

ANTHROPOLOGIE, L'OBJET du DÉVELOPPEMENT HUMAIN et SPIRITUEL DE l'ÊTRE HUMAIN

Notre propre réflexion, mûrie par l'expérience, nous conduit aux conceptions suivantes du but de la vie humaine, conceptions inspirées par l'étude des religions et notamment celles de l'Asie. Bien que Jésus et saint Paul aient décrit les perversions de l'homme pécheur (Marc. 7.21 et Galates 5.18-22), les religions orientales nous proposent un schéma du fonctionnement psychique de l'humain remarquablement clair et crédible – ce qui complète les découvertes de la psychanalyse. L'explication de l'origine du mal par le péché originel n'est plus crédible de nos jours (cf. J.Delumeau).

L'être humain contemporain ayant bien développé toutes les potentialités de sa nature, tout en respectant sa singularité personnelle, sera-t-il un saint rayonnant de charité, un philosophe ou un savant émérite, un sportif accompli, un artiste au grand talent ?... Pour la plupart d'entre nous, ne conviendrait-il pas que nous réunissions en nous, un peu de toutes ces qualités ?...

La pyramide égyptienne pourrait symboliser selon nous, les quatre grandes Vertus cardinales de la personne humaine : *Force – Connaissance - Amour - Beauté*. Réfléchissons à leur signification :

1- La Force, c'est la puissance de réalisation et de créativité. Elle se traduit par une grande disposition d'énergie, une maîtrise intérieure mentale et émotionnelle grâce aux exercices spirituels (Yoga), au sport, à la sobriété alimentaire, à la vie morale et religieuse. Pour le chrétien, c'est aussi le résultat de l'appui de la Grâce du Christ.

2- *La Connaissance*, c'est celle acquise par l'expérience, la recherche philosophique pour comprendre d'une façon «*holistique*» le monde qui nous entoure. La vraie Connaissance semble plus résulter de l'Intuition que du processus de la logique cartésienne ou tout simplement, de l'acquisition d'un savoir livresque, par exemple en théologie. La Foi chrétienne ouvre, il est vrai, à la compréhension partielle des mystères de la vie humaine et du Salut.

3- *L'Amour* c'est notre disposition à aider autrui, à s'ouvrir à lui, à l'écouter, à ne pas le juger. Dans sa phase initiale, l'amour naît progressivement de la volonté d'aimer, et de vouloir le bien d'autrui et de nos proches. L'Amour n'est pas une réaction émotionnelle et chacun sait, par expérience, que l'on peut facilement passer de l'amour-émotion à la haine. La Foi enrichie par la Grâce divine, et la pratique religieuse, renforcera cette disposition. L'Amour peut exceptionnellement, être ressenti comme Béatitude et Joie.

4- *La Beauté* il s'agit pour l'être humain en marche vers la vie spirituelle, de ressentir la Beauté et la poésie des êtres, des objets et de la nature, quand elle s'exprime selon les lois de l'esthétique. C'est encore mieux s'il crée la Beauté. C'est donc la voie de *l'Art.*

Pour parvenir au sommet de la pyramide, nous avons le choix entre deux Voies = l'une consiste à gravir verticalement et séparément chaque face ; l'autre parcourt en spirale l'ensemble des quatre faces, tout en s'élevant progressivement. Cette image symbolique nous propose bien deux Voies de réalisation spirituelle. Nous pouvons par exemple, en tant qu'artiste, perfectionner à l'extrême notre art et parvenir ainsi au sommet de la pyramide. Arrivé à ce sommet, nous recevrons la plénitude des dons symbolisés par les trois autres faces. Il pourrait en être de même pour celui qui pratique la charité, la recherche métaphysique et la maîtrise intérieure.

L'Illumination, soit qu'elle sera acquise par une intense recherche, soit qu'elle sera reçue de Dieu, peut être brutale ou progressive ; Plotin et saint Augustin en ont été les témoins... et en leur temps, saint François d'Assise et saint Vincent de Paul ont illustré par leur vie la charité chrétienne en action, comme de nos jours Mère Térésa de Calcutta.

Cette problématique ainsi décrite ne conduit-elle pas à privilégier le développement graduel en nous, de chacune de ces Vertus cardinales dans la Foi du Christ, Foi qui en activera l'émanation ?... Il est en effet choquant de rencontrer un grand musicien incapable d'un

acte de charité, un grand intellectuel égocentrique, une personne «au cœur d'or» capable d'apprécier une cantate de J.B. Bach, mais pouvant se mettre en colère lorsque sa susceptibilité est provoquée.

La Voie en spirale vécue dans la Foi et l'ouverture aux autres, nous fera franchir en hauteur les plans successifs de conscience – notion chère aux spiritualités orientales ; et à leurs dires, ces plans de conscience sont des degrés d'ouverture à l'Être, en quittant le monde de l'avoir.

Le christianisme pour survivre et garder ses troupes, a dû mieux s'intéresser au *sort collectif* des pauvres et des travailleurs, en pactisant quelque peu avec le capitalisme exploiteur et en même temps, avec le marxisme aliénant.

De nos jours, l'avancée des mouvements du *Nouvel-Âge* va probablement amener les églises chrétiennes à reconsidérer leur pédagogie spirituelle pour l'adapter au monde moderne et contemporain. Le dialogue entre les religions au plan de la théologie dogmatique, est un chemin long surtout si l'église majoritaire, la romaine, doit renoncer à certains points particuliers de son dogme, pour accepter en contrepartie certains points des autres consœurs. Par contre, le dialogue nous paraît plus facile au plan des règles morales, des institutions caritatives et, principalement, des exercices spirituels dans le sens où saint Ignace, ancien militaire, les entendait.

Les Orientaux ont trouvé, par expérience, des clefs pour nous ouvrir à *la Libération* et au «Royaume des Cieux» pour le chrétien. Notre église catholique romaine dispose de sa tradition, de l'expérience de ses saints, de ses mystiques et, de nos jours, de théologiens et de prêtres ouverts aux réalités du terrain pastoral, à la vie religieuse et culturelle internationale.

Dès lors, pourquoi ne pas passer au crible critique de l'expérience et de la tradition les voies spirituelles des autres religions pour ce qui est des exercices et de l'ascèse, notamment de l'Hindouisme et du Bouddhisme ? Il est vrai que plusieurs prêtres et moines s'intéressent à pratiquer et promouvoir les méthodes des spiritualités orientales. Mais ils se sentent, disent-ils, quelque peu marginalisés au sein de l'église, soucieuse avant tout de maintenir l'unicité du dogme et du droit canon, au sein de toutes les cultures et pour tous les pays de cette terre.



Yves-Fred Boisset a lu pour vous…

Le titre de ce livre est en forme de clin d'œil : ***Pèlerinage en terre simple*** [1] . Son objet est de faire partager au plus grand nombre les enseignements reçus par les auteurs, **Pierre Blondel et Florence Maquet,** lesquels enseignements concernent *« la survie de la conscience humaine par-delà cette transition que l'on appelle la mort »,* comme le précise Jean-Michel Grandsire au début de sa préface. Les deux signataires de cet ouvrage se défendent d'en être les auteurs mais ils veulent être seulement *« les récepteurs d'enseignements que nous avons souhaité partager à la demande même de ceux qui nous les ont dispensés »* (page 11). Puis, ils s'expliquent sur ce « pèlerinage » hors du commun qui les met en relation avec les êtres chers qui les ont quittés. Présenté sous la forme d'un dialogue entre Pierre (Blondel), Flo (Florence Maquet) et les êtres physiquement disparus, cet ouvrage nous conduit à nous interroger sur la vie et la mort dans une réflexion non point philosophique mais affective au sein de laquelle l'amour est omniprésent. Quand Pierre demande à Maud, son épouse décédée, *« Que peut être une tranche de vie pour vous* (les défunts) *? »*, celle-ci répond : *« L'amour, toujours l'amour. Nous (les défunts), nous retrouvons rassemblés dans notre grande harmonie, dans cette lumière qui nous apporte à la fois la joie et la paix »* (page 103). Cet ouvrage poignant est une magnifique leçon de vie et de vie éternelle, comme si la vie ante-mortem et la vie post-mortem ne faisaient qu'une, comme si la mort que la plupart des humains redoute tant n'était qu'un passage mais jamais une fin. Il faut beaucoup de pureté morale et de force spirituelle pour aborder la lecture de ce livre, mais quel réconfort peut-on en tirer ! Pas d'inutiles effets de style, mais beaucoup de chaleur et de ferveur ! De ce livre, on ne sort pas comme on y est entré ; il se passe quelque chose qui ne se définit pas avec les mots mais qui s'imprime dans le cœur.

Jéromine Pasteur, exploratrice engagée, réalisatrice de films documentaires, partage son temps entre la France et la forêt amazonienne qui la passionne. Elle vient de publier un roman ***Femmes-Oiseaux*** [2] dont le personnage central, Éloïse, une photographe

[1] *Éd. Jean-Michel Grandsire (Agnières), juillet 2012 – 200 pages, 18€.*
[2] *Éditions Belfond, 2012 – 280 pages, 20€.*



française mariée à un architecte argentin, s'installe au Pérou pour vivre quelques mois avec un groupe d'Indiens d'Amazonie au cœur de la forêt. Dans une région infestée de trafiquants violents où s'affrontent des bandes armées, ses hôtes sont contraints de fuir vers l'autre versant de la cordillère. C'est cette fuite difficile et pleine de risques qui forme le canevas de ce roman. Au fil des épreuves, Éloïse deviendra une « femme-oiseau », *« capable de lire le sens de la vie et d'en prodiguer les clartés autour d'elle ».* Ce récit tient le lecteur en haleine tout en l'invitant à une réflexion sur la condition des peuples misérables.

Hervé Hasquin est docteur en philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles, essayiste et historien réputé auteur de nombreux ouvrages, et, pour ce qui nous regarde plus particulièrement, éminent franc-maçon du Grand Orient de Belgique. On sait que les relations entre l'église catholique et la franc-maçonnerie ont toujours été tumultueuses et nous avons lu avec intérêt le livre d'Hervé Hasquin ***Les catholiques belges et la franc-maçonnerie*** [3]. Dans ce livre richement documenté, l'auteur retrace l'historique des relations souvent peu amènes entre ces deux institutions que sont l'église catholique, sectaire et intolérante, et la franc-maçonnerie. On remarque une certaine similitude entre le comportement de l'église belge et de l'église française. Comme chez nous, c'est bien l'église qui, dès le XVIIIe siècle, a ouvert les hostilités en dépit du fait que la maçonnerie belge s'était déclarée de souche catholique. S'il est vrai, souligne l'auteur, que la franc-maçonnerie originelle se définit comme chrétienne, et fut en Angleterre, qui la vit naître, à dominante anglicane et protestante, son implantation en Belgique s'appuya sur un socle catholique, le catholicisme y étant religion d'état. Comme chez nous, et dans tous les pays où la franc-maçonnerie s'est implantée, l'histoire de celle-ci est intimement liée à l'histoire politique du pays ; elle en suit les méandres et en partage les coups. Dans ses conclusions, Hervé Hasquin pense qu'il existe toujours un contentieux entre l'église et la franc-maçonnerie et que la fracture, plus effective qu'affective, ne semble pas près de se réduire. On notera aussi que ce livre a bénéficié de deux excellentes préfaces : l'une est signée par un prêtre catholique, l'autre par le Grand Maître adjoint du Grand Orient de Belgique.

[3] *Éditions Avant-Propos, 2011 – 275 pages, 17,95 €.*



Un critique sévère parlerait de bric-à-brac ou de fourre-tout, un recenseur lyrique évoquerait un inventaire à la Prévert, moi, qui n'aime pas être méchant et prends toujours bien garde à ne blesser personne, je dirai seulement que, cet énorme pavé de plus de six cents pages, je ne sais pas par quel bout l'attraper. Quatre auteurs, friands d'ésotérisme « tout public », Geneviève Bédubeau, Arnaud de L'Estoile, Bernard Fontaine et Richard D. Holane ont conjugué leurs efforts pour livrer une espèce de symposium où l'on barbouille entre les OVNI, les Bermudes et leur satané triangle, un doigt de parapsychologie, une revue des « gouvernants » occultes de ce monde : Illuminés, Rose-Croix, templiers, synarques, etc., sans oublier Gisors, l'inévitable Rennes-le-Château, le Prieuré de Sion, les civilisations disparues et *tutti quanti.* L'ensemble porte le titre peu original ***Des sociétés secrètes au paranormal*** [4] et nous invite *« à pénétrer les arcanes des origines de l'homme, de ses capacités et de son histoire* » (sic). Quel programme !

Heureusement que le lecteur professionnel peut se consoler avec des ouvrages intelligents et bien qu'il n'entre pas dans l'exacte ligne éditoriale de notre revue, je tiens à présenter l'émouvant témoignage de **Jean-Dominique Bauby : *Le scaphandre et le papillon*** [5]. Ce livre n'est pas récent, il a 15 ans, mais il m'a été récemment offert par un ami et je l'ai trouvé si émouvant et si vrai que je ne puis m'empêcher de faire partager à nos lecteurs mon enthousiasme. En 1995, l'auteur, un journaliste, a été victime d'un accident vasculaire qui l'a plongé dans un coma profond. Dès lors, de son corps inerte, seul l'œil gauche bougeait et demeurait son seul lien avec le monde extérieur, avec la vie. Avec une volonté hors du commun, il a réussi à dicter à l'aide d'un seul clignement de son œil ce livre qui est un témoignage de courage, de volonté et d'amour de la vie comme du désir de dépasser et surpasser les épreuves. Il ne survécut pas à l'édition de son œuvre puisqu'il mourut en mars 1997, un mois après sa parution. Quand on voit passer tant de livres inutiles, on est heureux de serrer entre ses doigts des mots si généreux que ceux *clignés* par Jean-Dominique Bauby.

---

[4] *Éditions J'ai lu, 2012 – 610 pages, 13 €.*
[5] *Éditions Robert Laffont, 1997 – 140 pages, 15 €.*

L'Initiation

Cahiers de documentation ésotérique traditionnelle
Revue du martinisme et des divers courants initiatiques

Bulletin d'abonnement 2012

à recopier, à photocopier ou à télécharger sur le site www.initiation.fr
et à envoyer rempli, signé
et accompagné du paiement (chèque bancaire ou postal) à :

Revue L'Initiation
7/2 rés. Marceau-Normandie - 43 av. Marceau
92400 COURBEVOIE
Compte chèques postaux : 8 288 40 U PARIS
IBAN : FR27 2004 1000 0108 2884 0U02 033
BIC : PSSTFRPPPAR

Veuillez m'inscrire pour un abonnement d'un an
(janvier à décembre 2012)
4 NUMÉROS PAR AN
à dater du premier numéro de l'année 2012

Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Code postal .... Commune ....
Téléphone...
Adresse Internet..
(indispensablepour recevoir par courriel le code d'accès à la partie privée du site)
Date ___/____/______ Signature ________________________

Tarifs 2012

France, pli fermé	35 euros
France, pli ouvert	30 euros
U. E. - DOM TOM	40 euros
Étranger (par avion)	45 euros
ABONNEMENT DE SOUTIEN	à partir de 45 euros

Nota : Les abonnés résidant à l'étranger (hors U. E.) doivent effectuer leur paiement EN EUROS, payables dans une succursale de banque française.

Le prix d'achat de chaque numéro antérieur à l'année en cours est de 5 euros.